



RAPPORT FINANCIER 2018

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER 2018

Rapport de Gestion

Plan de Vigilance

Rapport sur les Facteurs de Risque

Déclaration de Performance Extra-Financière

SNEF SA – Etats financiers consolidés annuels – 31 décembre 2018



RAPPORT de Gestion

Activité du Groupe et évolution prévisible sur l'exercice 2019

Nous clôturons l'exercice 2018 avec une production consolidée de 1 241 M€, en progression de 16% par rapport à 2017 et un EBITDA consolidé de 65,7 M€, soit 5,3%.

En 2018, nous avons intégré les sociétés Sequor (Brésil), MaxControl (Brésil), Predict, ACE (Belgique), Fouré Lagadec, Brinel (Roumanie) et Ateim.

En annexe des comptes consolidés, nous présentons des comptes consolidés pro-forma en intégrant l'ensemble de ces opérations de croissance externe sur une année pleine.

Sur cette base, et ce que nous retiendrons d'un point de vue économique, la production consolidée progresse de 1 100 M€ à 1 428,5 M€, soit 30%, dont 7% de croissance organique. L'EBITDA s'établit à 75,8 M€, en progression de 21 M€ par rapport à l'exercice passé.

Pour la troisième année consécutive, le Groupe Snef enregistre une forte croissance et une amélioration de sa rentabilité, s'inscrivant dans une bonne dynamique, dans la continuité du plan de transformation (Projet Phare) de 2014 et 2015.

Sur l'exercice 2018 à périmètre constant, notre carnet de commandes a progressé de près de 7%, pour s'établir, en y intégrant la croissance externe, à plus de 1,5 milliard d'euros. Nos perspectives pour l'exercice 2019 sont bonnes ; nous devrions encore progresser de plus de 5%, et notre marge devrait continuer à croître. Nous visons 1 point d'amélioration de la rentabilité opérationnelle.

Nous sommes toujours dans une phase de plein emploi ; malgré l'augmentation de nos effectifs monde de près de 2 200 personnes en 2018, nous poursuivons notre plan de recrutement pour disposer des meilleures compétences, dans un marché qui se transforme.

Le Groupe Snef bénéficie d'un excellent métier, porté à la fois par les marchés de l'Energie, la reprise du secteur de l'Industrie, le boom des marchés de sécurité, mais aussi le développement des Objet Connectés, de la maintenance prédictive, de la robotique collaborative, de l'intelligence artificielle et des questions de cybersécurité. Nous sommes au cœur de la transformation numérique et de l'efficacité énergétique.

Nous nous inscrivons dans une perspective de croissance pour plusieurs années. Nous nous y sommes préparés : nos structures de management ont été renforcées, le Groupe Snef est faiblement endetté et nous bénéficions d'une bonne dynamique interne, toujours fidèles à nos valeurs d'entrepreneur depuis plus de 110 ans.

Pour accompagner ce développement en 2017, nous avons structuré le Groupe autour de 4 Business Units :

- La Business Unit dite « Marché Domestique » constituée des activités de proximité qu'adresse le réseau d'agences dans tous les métiers historiques du Groupe d'électrotechnique et de process (automation, instrumentation, contrôle commandes) mais aussi dans les métiers de courants faibles (Snef Connect), de la climatisation (Snef Clim) et de la maintenance tertiaire (Snef Maintenance).

- La Business Unit des « Spécialités » qui regroupe les réseaux d'agences dédiés au secteur des Télécommunications (Snef Télécom) et du Nucléaire (Snef Nucléaire), de la Robotique (Firac), et de la Conception/Réalisation d'espaces de bureaux. S'ajoute l'offre de Maintenance Mécanique Industrielle, portée par Fouré Lagadec qui a intégré le Groupe Snef en septembre dernier.
- Snef Concept avec l'intégration d'Iso Ingénierie (acquise en 2016), d'Ekium (acquise en 2017), d'Ateim (acquise en 2018) et d'ACE (acquise en 2018). Les activités de Snef Concept portent exclusivement sur les métiers d'ingénierie, à 95% dans le secteur de l'Industrie. Snef Concept compte 1 200 salariés.
- Snef Lab qui réunit les métiers de nouvelles technologies. Y sont regroupées les activités de Snef Technologies, dans le secteur de l'informatique industrielle et de la cybersécurité ; de Snef Audiovisuel ; de Mios, dans le secteur des objets connectés ; de Predict, spécialisé dans les algorithmes de maintenance prédictive ; Sequor, éditeur de logiciels d'Industrie 4.0 ; et Brinel, architecte informatique. Snef Lab a vocation à poursuivre ses acquisitions et développer les métiers qui viennent compléter nos métiers traditionnels autour du numérique, de l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la réalité mixte, la robotique collaborative, et l'industrie 4.0.

Les activités à l'International continuent à se développer, toujours selon :

- un axe géographique avec 3 « clusters » pays : l'Amérique du Sud, l'Europe de l'Est et l'Afrique ;
- un axe métier avec 3 spécialités : le nucléaire, le ciment et les matériaux de construction, et l'Oil & Gas.

Avec une politique de croissance externe renforcée, assurée par la mise en place d'un plan de financement structuré et l'émission d'Euro PP, le Groupe Snef poursuit sa stratégie de maîtrise des métiers et de montée dans la chaîne de valeur ajoutée.

Nous travaillons à créer un équilibre entre les différentes Business Units, tout en assurant un développement transverse par filière, en particulier autour des métiers de l'industrie qui représentent près de 60% du chiffre d'affaires du Groupe.

Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe Snef poursuit son effort de Recherche & Développement, en particulier dans les activités logées dans la Business Unit Snef Lab qui réunit près de 500 collaborateurs dont une vingtaine de Docteurs.

Comptes annuels sociaux

Le chiffre d'affaires de Snef est de 750 373 milliers d'euros pour un résultat net de 10 168 milliers d'euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Proposition d'affectation des résultats

L'exercice écoulé fait apparaître un résultat net de 10 167 829 euros et un Report à Nouveau de 49 320 182 euros.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

- A la distribution de dividendes : 10 399 634 euros (montant à ajuster en fonction du nombre d'actions auto-détenues au jour de la distribution).

Le montant distribué sera éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du C.G.I., il est rappelé que les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

- Exercice clos le 31 décembre 2015 : 2 euros par action* soit 2 939 252 euros de distribution de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2016 : 3 euros par action* soit 4 311 867 euros de distribution de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2017 : 4 euros par action* soit 5 942 648 euros de distribution de dividendes.

* Montants éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Il est précisé, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice font apparaître une somme de 108 340 euros, correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code.

Par conséquent, l'impôt supporté à raison de ces dépenses et charges s'élève à 36 113 euros.

Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires du Groupe Snef est de 1 241 millions d'euros pour un résultat net de 20,7 millions d'euros.

Dettes fournisseurs et clients

En application des articles L.441-6-1 et D.441-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients, notamment :

Fournisseurs

01 SNEF 2018	Article D.441 I. - 1° Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	49 822	799	248	177	1 250	2 474
Montant total TTC des factures concernées (en 000 euros)	85 837	2 059	1 136	595	1 356	5 146
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	16,10%	0,39%	0,21%	0,11%	0,25%	0,96%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	2 030					
Montant total TTC des factures exclues (en 000 euros)	9 266					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Les délais de règlement couvrent de 30 jours à 45 jours fin de mois suivant les accords dérogatoires négociés avec certains de nos fournisseurs					

Clients

01 SNEF 2018	Article D.441 I. - 1° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	19 606	3 123	1 370	568	2 709	7 770
Montant total TTC des factures concernées (en 000 euros)	156 242	27 770	9 950	5 460	19 269	62 449
Pourcentage du montant total TTC du chiffre d'affaire de l'exercice	16,50%	2,93%	1,05%	0,58%	2,04%	6,60%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						1 981
Montant total TTC des factures exclues (en 000 euros)						13 031
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Accord contractuel ou délai légal - Article 441-6 dans un délai maximum de 60 jours.					

Succursales SNEF

La liste des succursales de SNEF figure en annexe au présent rapport.

Filiales et participations

Prises de participation au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la société a acquis directement ou indirectement des participations dans les sociétés suivantes :

- PREDICT, société par actions simplifiée au capital de 111.825 euros, dont le siège social est situé 19 avenue de la Forêt de Haye, Vandœuvre-Lès-Nancy 54500, et dont le numéro unique d'identification est 423 722 131 RCS Nancy,
- ETABLISSEMENTS FOURE LAGADEC ET CIE (FL), société anonyme au capital de 2.226.400 euros, dont le siège social est situé 164 Boulevard de Graville, Le Havre 76600, et dont le numéro unique d'identification est 356 500 306 RCS Le Havre,
- FOURE LAGADEC, société à responsabilité limitée au capital de 4.200.000 euros, dont le siège social est situé 64 Boulevard de Graville, Le Havre 76600, et dont le numéro unique d'identification est 398 266 098. RCS Le Havre,
- FOURE LAGADEC FLANDRES, société à responsabilité limitée au capital de 152.000 euros, dont le siège social est situé ZI de Petite Synthe, 51 rue de l'Albeck, Dunkerque 59640 et dont le numéro unique d'identification est 390 877 900 RCS de Dunkerque,
- FOURE LAGADEC – TMT INDUSTRIE, société à responsabilité limitée au capital de 180.000 euros, dont le siège social est situé ZI de Saint Vigor d'Ymonville, Saint Romain de Colbosc 76430, et dont le numéro unique d'identification est 333 892 917 RCS Le Havre,
- FOURE LAGADEC ATLANTIQUE, société par actions simplifiée au capital de 1.550.000 euros, dont le siège social est situé 164 Boulevard de Graville, Le Havre 76600, et dont le numéro unique d'identification est 499 689 578. RCS Le Havre,
- FOURE LAGADEC RHONE ALPES, société à responsabilité limitée au capital de 90 000 euros, dont le siège social est situé 8 rue Pierre Timbaud, Vénissieux 69200, et dont le numéro unique d'identification 350 843 611 RCS de Lyon,
- FOURE LAGADEC MEDITERRANEE (FLM), société à responsabilité limitée au capital de 900.000 euros, dont le siège social est situé Quartier Mauran BP 229, Berre l'Etang 13131, et dont le numéro unique d'identification est 315 067 959 RCS Salon de Provence,
- FOURE LAGADEC EST, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est situé 8 rue Pierre Timbaud, Vénissieux 69200, et dont le numéro unique d'identification est 839 546 546 RCS de Lyon,
- FOURE LAGADEC CHARENTE-MARITIME, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est situé 164 boulevard de Graville, Le Havre 76600, et dont le numéro unique d'identification est 834 330 730 RCS le Havre,
- FOURE LAGADEC GARD (DEM), société à responsabilité limitée au capital de 75.000 euros, dont le siège social est situé 560 rue Paul Sabatier, Laudun l'Ardoise 30290, et dont le numéro unique d'identification est 388 444 994 RCS de Nîmes,

- 2F MAINTENANCE, société à responsabilité limitée au capital de 37.000 euros, dont le siège social est situé 8 rue Pierre Timbaud, Vénissieux 69200, et dont le numéro unique d'identification est 527 617 864 RCS de Lyon,
- ATEIM INGÉNIERIE, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 euros, dont le siège social est situé Port 2001 – 2001 Route du Fossé Défensif, Dunkerque 59430, et dont le numéro unique d'identification est 808 629 323 RCS Dunkerque,
- C.F. INGÉNIERIE, société par actions simplifiée au capital de 880.000 euros, dont le siège social est situé 72 rue Saint Charles, Paris 75015, et dont le numéro unique d'identification est 499 194 884 RCS Paris,
- D.I. INGÉNIERIE, société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros, dont le siège social est situé 345 avenue Henri Barbusse, Marly 59700, et dont le numéro unique d'identification est 397 720 095 RCS Valenciennes.

Résultats et activité des filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, figurent en annexe les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société.

Détention du capital social par les salariés

A la clôture de l'exercice écoulé, les actions détenues par les salariés de la société représentaient plus de 3% du capital social.

En conséquence, il n'y a pas lieu de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Gouvernement d'entreprise

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

• Jean-Pierre DREAU

Président de Snef
 Président de Société Financière du Steir
 Censeur de Lyonnaise de Banque
 Administrateur de Fouré Lagadec
 Administrateur de Tribord
 Administrateur de Watt Network
 Administrateur de Watt Real Estate Management
 Administrateur d'Imsat (Roumanie)
 Administrateur de Brinel (Roumanie)
 Administrateur de Mapicer (Maroc)
 Administrateur d'Energ Power (Brésil)
 Administrateur de Snef Serviços E Montagens (Brésil)

- **Stéphane CORTEEL**

Directeur Général de Snef
Président de Snef Polska (Pologne)
Président et administrateur de Watt Network
Président et administrateur de Watt Real Estate Management
Administrateur de Fouré Lagadec
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Brinel (Roumanie)
Administrateur d'Energ Power (Brésil)
Administrateur de S&B Nuclear (UK)
Administrateur de Snef Serviços E Montagens (Brésil)

- **Hervé GUILLOU**

Administrateur de Snef SA
Président du Conseil d'Administration de Naval Group
Membre du Conseil de Surveillance de BE Mauric
Membre du Conseil d'Administration de COMEX SA
Membre du Conseil d'Administration du CICS
Président du Groupement des Industries des Constructions Navales (GICAN)
Membre du Conseil d'Administration des Chantiers de l'Atlantique

- **Jean-Paul PARAYRE**

Administrateur de Snef SA

- **Patricia DAMERVAL**

Administrateur de Snef SA
Administrateur d'Adagio SAS
Administrateur de Covivio Hotels (ex Foncière des Murs)
Représentant permanent de la SA SITI au sein du conseil d'administration : Pierre et Vacances SA
Représentant permanent de PV-CP Gestion Exploitation au sein du conseil d'administration :
GIE PV-CP Services
Représentant permanent de Pierre & Vacances Tourisme Europe SAS au sein du conseil
d'administration : PV-CP Distribution SA
Représentant permanent de PV-CP Distribution au sein du conseil d'administration : SA SOGIRE
Director : PV-CP China Holding B.V (Pays Bas)

- **Olivia LARMARAUD**

Administrateur de Snef SA
Administrateur de Faurecia (depuis juillet 2016)
Membre de l'IFRS Advisory Council (depuis janvier 2017)
Administrateur de la société industrielle Delachaux SA
Présidente du comité d'audit de la société industrielle Delachaux SA et du groupe industriel
Delachaux (depuis novembre 2018)

- **Société Financière du Steir représentée par Isabelle DREAU**

Administrateur de Snef SA
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Tribord
Administrateur de Fouré Lagadec
Administrateur de Banque Populaire Méditerranée
Conseillère de la Banque de France Région PACA

- **Lucie MAUREL AUBERT**

Administrateur de Snef SA
Vice-présidente de Rothschild Martin Maurel Associés
Membre du conseil de surveillance de Rothschild & Co
Administrateur de Plastic Omnium
Vice-présidente d'AFB
Administrateur du Fonds de dotation du Grand Paris Express
Vice-présidente du Festival d'Aix

- **Guy LACROIX**

Administrateur de Snef SA (depuis 2018)
Président du SERCE : syndicat des entreprises de génie électrique et climatique - 260 entreprises, 900 sites en France - (depuis 2015)
Président du Fonds de dotation de IAE Paris La Sorbonne (depuis 2018)
Président de GLX Consulting
Administrateur du Groupe AKKA Technologies (depuis 2011) – Bruxelles
Administrateur BBOX (depuis 2018) – Londres
Administrateur de la FNTF (depuis 2010)
Membre du Conseil de Surveillance de la société Demeter Partners depuis 2016
Administrateur CEPS - Centre d'Etudes Prospectives et Stratégiques – (depuis 2015)
Administrateur ESME – Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité – (depuis 2011)
Administrateur « Provision.com » (depuis 2019)

Vous trouverez en annexe au présent rapport :

- (i) un tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des derniers exercices, tel que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce (annexe 1),
- (ii) la liste des succursales de la société (annexe 2),
- (iii) les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales (annexe 3),
- (iv) le plan de vigilance (annexe 4).

ANNEXES DU RAPPORT DE GESTION

Annexe 1 : Tableau des résultats de la société (SNEF S.A.) au cours des cinq derniers exercices, tel que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce

ETABLI EN EUROS 31/12/18						
Nature des indications	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	
Capital en fin d'exercice						
Capital Social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre des actions ordinaires existantes	115 328	1 485 662	1 485 662	1 485 662	1 485 662	1 485 662
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffres d'affaires hors taxes	655 302 382	636 302 715	714 808 047	760 976 675	750 372 746	
Résultats av ant impôts, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	25 133 027	20 790 222	33 486 410	9 650 635	17 890 297	
Impôts sur les bénéfices	3 172 245	-931 041	-603 859	-152 009	2 041 535	
Part des salariés	699 829	-17	259 215	459 525	1 073 151	

ETABLI EN EUROS 31/12/18						
Nature des indications	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	
Résultats par action						
Résultat après impôts, part des salariés, mais av ant dotations aux amortissements et provisions	184	15	23	6	10	
Résultat après impôts, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	55	2	5	4	7	
Résultat distribué	2 993 008	2 922 656	4 311 867	5 942 648	10 399 634	
Dividendes attribués à chaque action	2	2	3	4	7	
Personnel						
Effectif moyen salariés employés	5 429	5 336	5 256	5 267	5 527	
Masse salariale	164 102 736	162 518 073	164 189 956	172 001 651	181 878 594	
Avantages sociaux (Sécu Sociale, œuvres sociales)	95 958 615	96 357 139	97 253 118	100 930 914	108 437 862	

Annexe 2 : Liste des succursales de la société SNEF S.A.

Localisation	Adresse	SIRET
AIX EN PROVENCE	125 rue Gustave Eiffel 13290 Aix-en-Provence	01443
AUBENAS	42 boulevard Jean Mathon07200 Aubenas	01260
AVIGNON	25 rue Claude André Paquelein84000 AVIGNON	01682
BAGNOLS SUR CEZE	ZI du BerretChemin Rural 62 Berret à Hermitage30200 Bagnols sur Ceze	00593
BERRE L ETANG	La Gare et la Molle13130 Berre l'Etang	00783
BREST	ZI Port6 rue Jean Chevillotte29200 Brest	00130
BRON	ZAC du Chene 11 allées Général Benoist69500 Bron	00361
CAYENNE	16 avenue Jean Galmot - C/ Auditeurs Associés Outre Mer97300 Cayenne	2017 B 260
CHÂTEAU ARNOUX SAINT AUBAN	Saint AubanLes Blaches GombertRue Louis Auguste Blanqui04160 Château Arnoux Saint Auban	01047
CHAUMONT	ZI de la Dame HuguenotteRue des Frères Garnier52000 Chaumont	01088
CHERBOURG EN COTENTIN	ZI Route de Beaumonttrue Lech Walesa50120 Cherbourg-en-Cotentin	00247
CLEON	ZA du Moulin76410 Cléon	00627
COLOMBES	46 avenue KléberBat Les Courlis92700 Colombes	01484
COURNON D'AUVERGNE	25 rue Dieudonné Costes63800 Cournon d'Auvergne	01641
CUINCY	ZAC Haute Rive59553 Cincy	00882
DIGULLEVILLE	ZI50440 Digulleville	00502
DRAGUIGNAN	ZI St Hermentaire382 boulevard Caussemille83300 Draguignan	01179
DUNKERQUE	361 avenue de la Dordogne59640 Dunkerque	01518
DUNKERQUE	ZAC du Pont LobyRue du Luxembourg59640 Dunkerque	00858
ENNEVELIN	ZAC de la BroyeRue du Moulin59710 Ennevelin	01468
FONDETTES	ZA La Haute Limougère10 rue Claude Chappe37230 Fondettes	EC
FOS SUR MER	ZI La Feuillane Lot 7413270 Fos sur Mer	01666
GARDANNE	ZI Avon Lotissement 44913120 Gardanne	01039
GENNEVILLIERS	10-12 boulevard Louise Michel92230 Gennevilliers	01476
GENNEVILLIERS	1er étage10-12 boulevard Louise Michel92230 Gennevilliers	01575
HENNEBONT	ZAC du ParcoAvenue Lavoisier56700 Hennebont	01054
HOERDT	ZA du Ried8 rue Gutenberg67720 Hoerd	00981
INGRE	122 rue de Champigny45140 Ingre	01450
ISSY LES MOULINEAUX	65 rue Camille Desmoulins 92130 Issy-Les-Moulineaux	01674
ISSY LES MOULINEAUX	2-4 Boulevard des IlesImmeuble Arc en Ciel92130 Issy-Les-Moulineaux	01583
JOUE LES TOURS	ZAC de la Liodière30 rue de la Liodière37300 Joue les Tours	01112
LA SENTINELLE	Parc d'Activité de l'Aérodrome Ouest59174 La Sentinelle	01153
LA SEYNE SUR MER	ZA Jean Monnet Sud147 avenue de Rome83500 La Seyne sur Mer	01187
LA SEYNE SUR MER	Camp Laurent83500 La Seyne sur Mer	00551
LACQ	Route de Pau64170 Lacq	00460
LE HAVRE	124 rue de la Pique en Mare76620 Le Havre	01690
LE HAVRE	56 Boulevard Amiral Mouchez76600 Le Havre	01567
LE HAVRE	Ancienne adresse : 72-76 rue Marceau76600 Le Havre	00049
LE PETIT QUEVILLY	2 rue André Breancon76140 Le Petit Quevilly	00031
LES MARTRES DE VEYRE	ZAC de Chazaleix3 rue Lucien Gachon63730 Les Martres de Veyre	01385
LOUDEAC	ZI du Bois Taillantrue Becquerel22600 Loudeac	01245
MARGUERITTES	7 avenue de la Gare30320 Marguerittes	01096
MARSEILLE	136 avenue des Aygalades13015 Marseille	01591
MARSEILLE	87 avenue des Aygalades13015 Marseille	00155
MARSEILLE	Ilôt C5-7 rue du Devoir13015 Marseille	01708
MARSEILLE 10	41,43,45,47 rue Gustave Eiffel et 62 boulevard des Acieries13010 Marseille	01203
MARSEILLE 10	164 boulevard Mireille Lauze13010 Marseille	01138
MARSEILLE 3	35 boulevard de Briancon13003 Marseille	01286
MARTIGUES	3 allées André Marie Ampère13500 Martigues	00965
MAUGUIO	ZAC de Fréjorgues Est81 rue du Salaison34130 Mauguio	00940
MAUREPAS	5 rue Claude Bernard78310 Maurepas	01427
MAUVES	Zone Industrielle07300 Mauves	01302
MERIGNAC	8 rue Henry Le Chatelier33700 Merignac	01419
METZ	11 rue des Drapiers57070 Metz (57463)	01542
MOIRANS	Centr'alp178 Mayoussard38430 Moirans	01211
MONDEVILLE	6 rue Jacques Daguerre14120 Mondeville	01237
NICE	11 Chemin de la Glacière06200 Nice	01500
POISSY	30 rue Gustave Eiffel78300 Poissy	00874
PULVERSHEIM	17 allée Robert SchumanAire de la Thur68840 Pulversheim	00726
QUIMPER	1 rue Alice Richard29000 Quimper	00999
RAMBOUILLET	8 rue Claude Chappe78120 Rambouillet	01310
RENNES	ZI du Sud Est5 rue du Noyer35000 Rennes	01344
ROUSSET	ZI Parc Club13790 Rousset	00775
RUFFEY LES ECHIREY	ZA Ruffey4 allées des Nouratons21490 Ruffey Les Echirey	01377
SAINT DENIS	6 Boulevard de la Libération1er étage Bat E93200 St Denis	01492
SAINT DENIS	Carré Pleyel5 rue Pleyel93200 Saint Denis	01146
SAINT HERBLAIN	37 boulevard François MitterandBP 9036444816 Saint Herblain Cedex	01617
SAINT HERBLAIN	ZI Légèrerie Bobby Sands44800 Saint Herblain	00346

Localisation	Adresse	SIRET
SAINT NAZAIRE	192 rue de Trignac44600 Saint-Nazaire	00098
SAINT NAZAIRE	Boulevard des Apprentis 44600 Saint Nazaire	01435
SAINT PAUL LES DURANCE	ZAC de Rourabeau Lot n°1013115 Saint Paul Les Durance	00601
SAINT PRIEST	Batiment J 50 rue Jean Zay69800 St Priest	01534
SAINT VALERY EN CAUX	ZI du Plateau Ouest Lot n° 13 10 rue Marcel Delepine76460 St Valery en Caux	01559
SAVIGNY EN VERON	Parc d'Activité du VéronRue du Futreau37420 Savigny En Véron	01526
SISTERON	Parc d'Activité 15 allées des Genets04200 Sisteron	01062
TOULOUSE	3 chemin des Daturas2e étage31200 Toulouse	01401
TOULOUSE	3 chemin des Daturas1e étage31200 Toulouse	01393
TREMBLAY	Paris Nord 213 rue de la Perdrix93290 Tremblay en France	01229
VAISON LA ROMAINE	Av Marcel Pagnol84110 Vaison La Romaine	00585
VALENCE	420 avenue de Chabeuil26000 Valence	01252
VALENCE	112 Chemin de la Forêt aux Martins 26000 Valence	01633
VERSAILLES	Immeuble le Colbert 143 bis rue Yves Le Coz78000 Versailles	01625
VINEUIL	150 rue le Verrier41350 Vineuil	00866
VITROLLES	ZAC de l'Anjoly69 boulevard de l'Europe13127 Vitrolles	01351
VITROLLES	17 ZI Sixième Avenue19 rue de Berlin13127 Vitrolles	01294

Annexe 3 : Informations relatives à l'activité et au résultat des filiales

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société sont présentées dans les états financiers de la société SNEF S.A.



PLAN de Vigilance

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, nous vous présentons ci-après le Plan de vigilance mis en place au sein du Groupe SNEF.

Ce Plan de vigilance comporte des mesures concrètes de vigilance propres à permettre l'identification des risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, résultant des activités du Groupe SNEF.

Il se compose :

1- D'un Code de Conduite :

- Document essentiel que tous les salariés du Groupe doivent s'approprier, il a été communiqué et signé par tous nos cadres dirigeants ayant reçu une délégation de la Direction Générale, et par signature électronique par tout notre personnel ayant un accès sur notre système d'information (cadres / personnel administratifs, etc...). Pour tous les nouveaux embauchés, il est présent dans le livret d'accueil. La signature du Code de Conduite est un engagement naturel de chacun au respect des règles qui ont toujours prévalu dans notre entreprise.

Ce Code de Conduite prévoit notamment des règles strictes en matière d'évaluation et de maîtrise des risques et d'éthique du comportement tant concernant les droits des salariés que le respect de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Il rappelle nos procédures de contrôle interne permettant d'évaluer et d'assurer le respect des mesures mises en place.

- Dispositif de Formation : un E-Learning sera proposé à compter de 2019 avec la réalisation d'un test Compliance à l'issue de la formation et ciblera les communautés suivantes :
 - Directeurs régionaux
 - Responsables de services
 - Chargés d'affaires
 - Acheteurs
 - Commerciaux
 - Nouveaux embauchés
- Régime de Sanction : tout manquement au Code de Conduite fera l'objet de sanctions. Ces sanctions seront analysées au cas par cas.

2- D'un Code de Conduite Fournisseurs & d'évaluation des tiers :

Une campagne de signature du Code de Conduite Fournisseurs a été lancée en 2018 par le service Achats du Groupe. Seuls les fournisseurs ayant signé le Code de Conduite travailleront avec le Groupe SNEF. Pour les autres, les comptes seront fermés. Les conditions générales d'Achat et de Vente ont été modifiées pour prendre en compte les nouvelles dispositions.

3- D'un dispositif d'Alerte :

Le Groupe SNEF a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler à son employeur les comportements illicites dont il/elle aurait connaissance exclusivement dans les domaines :

- financier,
- comptable,
- bancaire,
- de lutte contre la corruption,
- de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles,
- de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail,
- de la santé, l'hygiène et la sécurité au travail,
- de la protection de l'environnement.

Bien que le dispositif d'alerte professionnelle permette de signaler anonymement des comportements fautifs, les personnes utilisant ce dispositif sont encouragées à s'identifier.

Une procédure d'alerte a été mise en place notamment par la création d'un comité de réception et d'un comité de délibération garantissant la confidentialité du traitement du signalement et une réponse adaptée.

4- D'un Compliance Office

Il existe quatre Compliance Officers au sein du Groupe SNEF : un Compliance Officer Groupe et un Compliance Officer dans chacune de nos filiales autonomes (Brésil, Roumanie et Ekium). Il existe un dispositif d'alerte, des lignes téléphoniques et des adresses emails spécifiques permettant le recueil des alertes.



RAPPORT

sur les Facteurs de Risque

Nous poursuivons notre travail d'amélioration continue dans la maîtrise des risques que nous classifions selon 4 axes :

- risques relatifs aux marchés financiers,
- risques industriels et environnementaux,
- risques d'engagement,
- risques de réalisation.

Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe Snef a recours à des instruments financiers, de type swap de taux, garanties de taux plafonds (CAP), contrats à terme ou swap de devises étrangères, exceptionnellement d'options.

Sauf à déboucler une opération par anticipation, le Groupe Snef n'a aucun instrument financier non adossé à un financement à taux variable ou un contrat signé en devises, que nous pourrions qualifier de spéculatif.

Pour les activités du Groupe en France, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie et aux instruments financiers est centralisée au service Trésorerie du Groupe ; aucune décision relative à ces domaines ne peut être prise dans les agences et filiales.

Les règles qui régissent la politique de financement sont déterminées par la Direction Générale et présentées au Conseil d'administration tous les trimestres. La liste des instruments financiers figure en annexe des compte consolidés.

Dans les pays étrangers, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie est dévolue aux filiales locales dites de « plein exercice » (Roumanie & Brésil) dans une limite fixée par les services centraux, aucun emprunt ou instrument financier ne pouvant être souscrit sans autorisation du Conseil d'administration de ces filiales. Dans toutes les autres filiales, la trésorerie est gérée par le siège.

Les éventuels excédents de trésorerie sont gérés dans le cadre d'un cash pooling international, toutes les positions étant compensées quotidiennement en France et selon un rythme hebdomadaire à l'international. Les placements sont réalisés sous forme de dépôts ou de compte à terme rémunérés. Nous nous attachons à réduire les volumes en devises locales.

La gestion de trésorerie est assurée avec un pool de 10 banques dont 4 principales. Toutes les positions et les flux sont contrôlés par le trésorier du Groupe.

i. Risques de change

Le Groupe impose à toutes les entités une couverture des opérations en devises, par rapport à la monnaie fonctionnelle locale. La gestion des monnaies se fait par projet.

Le Groupe reste exposé au risque de change sur le résultat net des filiales localisées en dehors de la zone Euro, l'investissement étant quant à lui le plus souvent en Euros.

Toutes les lignes de dette à moyen terme sont contractées par la société Snef en France, en euros, qui assure la liquidité des filiales à l'étranger via des conventions de trésorerie intra-groupe. Lorsque la dette excède 5 M€, l'opération est transformée en avance permanente. Il en résulte que l'impact sur le Compte de Résultat des financements est peu sensible au taux de change. En revanche, l'exposition liée aux actifs à long terme s'en trouve accrue.

Le Groupe Snef détaille son exposition au risque de change en annexe des états financiers consolidés annuels.

ii. Gestion du risque de taux

La politique du Groupe est la couverture des opérations de financement à moyen terme contractées à taux variable pour les passer à taux fixe. Les opérations courantes ne sont pas couvertes. La politique de couverture est présentée en annexe des états financiers consolidés annuels.

iii. Gestion du risque de liquidités

Toutes les opérations à moyen et long terme sont financées par des lignes d'endettement de maturité longue, selon un programme de financement structuré, redimensionné au cours de l'exercice 2018, ainsi que par l'émission d'Euro PP in fine à 7 ans.

Les lignes de moyen et long terme sont dimensionnées en début d'année afin de prendre en considération les investissements à venir, ainsi que le remboursement des lignes déjà en place.

Les fluctuations de trésorerie sont couvertes par des opérations à court terme négociées chaque année pour un montant 2 fois supérieur au besoin maximum estimé.

iv. Risques de crédit

Le risque de crédit vise le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements ou à l'encaissement des créances.

Toutes les semaines, l'exposition au risque de crédit (travaux en cours + créances) est portée à la connaissance des responsables d'agence et à la Direction Générale. Le Groupe Snef n'a aucune exposition supérieure à 10 M€, hormis avec deux clients qui représentent une exposition d'environ 30 M€.

Les créances clients sont suivies par une cellule de Crédit Management chargée de s'assurer que les relances sont correctement réalisées par les agences et filiales.

Le Groupe Snef a récemment mis en place une politique d'acompte renforcée visant un niveau d'acompte moyen supérieur à 10% ; il est à ce jour de 2%, stable par rapport à 2018.

L'ouverture d'un compte client est systématiquement soumise à la validation du service de Trésorerie centralisé qui attribue une notation de solvabilité sur la base des éléments financiers transmis et d'études réalisées par la société.

Depuis 5 ans, la cellule Credit Management a été renforcée. Les principales créances sont relancées par une équipe de credit managers dédiés, en lien avec les responsables locaux.

Depuis l'année dernière, les prérogatives de la cellule Credit Management ont été élargies à la gestion des Travaux en Cours, avec une approche systématique de tous les projets présentant des Travaux en Cours supérieurs à 5 000 €, toujours en lien avec les responsables locaux.

v. Cours de matières premières

Les opérations d'achats de matières premières (environ 50 M€) sont impactées par les fluctuations du cours du cuivre et du pétrole.

Dès signature des affaires significatives, les agences ont l'obligation de procéder aux réservations de cuivre par anticipation d'achats ainsi programmés afin d'atténuer le risque du cours. La plupart des contrats font l'objet de clauses de révision de prix.

Ce sujet est particulièrement d'actualité, le cuivre connaissant de fortes variations depuis plusieurs mois. Le prix du cuivre est porté à la connaissance des responsables, et ce chaque jour.

Concernant le prix du gasoil, la revente des véhicules sur chantiers anticipe une hausse de 15% en 2019. Ce montant sera ajusté chaque mois en fonction de l'évolution des cours.

Risques industriels et environnementaux

i. Conception/Réalisation

Pour l'ensemble de nos installations, nous fournissons une garantie de bonne fin, ainsi qu'une garantie annuelle, biennale ou décennale (en France) selon le type d'ouvrage réalisé.

Au-delà de l'impact commercial, le risque inhérent à nos activités peut avoir des conséquences financières matérielles.

Le Groupe Snef s'efforce de minimiser les risques de conception et de réalisation par le recrutement de personnel qualifié, la formation et une politique d'habilitation large ; enfin par la mise en place de procédures Qualité qui permettent un contrôle systématique du travail à tous les stades.

La politique de qualification professionnelle technique et managériale répond à cet objectif de réduction de l'exposition au risque professionnel inhérent à notre métier.

L'ensemble de notre personnel concerné suit une formation continue spécifique.

Enfin nous disposons d'une couverture d'assurances dans le cadre de la Responsabilité Biennale et Décennale (dans les pays où elle s'applique).

Nous intervenons de plus en plus en amont des affaires, dès la phase de conception du projet. Dans les secteurs concernés, nous avons mis en place des équipes d'ingénieurs, dédiées à ce type de projets.

Le risque de Conception/Réalisation est accru dans la Business Unit Snef Concept, qui réunit nos entreprises d'ingénierie.

Des procédures spécifiques à cette Business Unit ont été déployées afin de réduire l'exposition du Groupe.

Un programme d'assurance spécifique au volet Responsabilité Civile Professionnelle a été mis en place dans la Business Unit Snef Concept.

ii. Environnement d'intervention

La nature de nos travaux nous conduit à côtoyer des environnements en milieu occupé ou en activité. Nos interventions peuvent donc avoir un impact direct matériel ou immatériel sur des installations dont nous ne sommes pas propriétaires. La multiplicité des interventions (40 000 par an) accroît ce risque.

Le système de management basé sur la compétence mais aussi la présence d'un commandement de terrain autonome vise à réduire ce risque.

En outre, la politique de gestion contractuelle prévoit une limitation de responsabilité chaque fois que possible.

Enfin dans la gestion des polices d'assurances, nous privilégions la couverture des grands risques plutôt que la fréquence, par le cumul de plusieurs lignes qui assure une couverture élevée, même avec un niveau de franchise élevé.

Pour tous les chantiers significatifs où la maîtrise d'ouvrage n'a pas souscrit de police en Tous Risques Chantiers, nous souscrivons notre propre police. A ce titre, nous disposons d'un contrat cadre de tirage, auprès de notre compagnie d'assurance.

iii. Exposition de nos salariés

Nos salariés sont appelés à travailler dans un environnement exposé à divers risques d'hygiène et sécurité. A ce titre, nous avons établi une matrice d'exposition type dans le cadre de l'élaboration des Documents Uniques et des PPSPS, qui permet d'appréhender au mieux les risques d'exposition. Dans les secteurs de la chimie et du nucléaire, tous nos salariés sont suivis dans le cadre des certifications MASE et CEFRI qui nous imposent des fiches d'exposition.

Le service de médecine du travail interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service de Qualité et Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Enfin, la politique de prévention, protection collective et individuelle, conjuguée à une implication forte de l'encadrement des chantiers concourt à la minimisation des risques d'exposition.

Nous avons entamé une démarche de certification OHS AS 18001 pour les entités qui n'ont pas encore reçu le label MASE.

Risque d'engagement

i. Erreur de chiffrage

Le Groupe Snef réalise plus de 150 000 chiffrages par an et s'expose de ce fait à un risque d'erreurs ou d'omissions. Plus de 50 % des affaires étant au forfait, le Groupe Snef se retrouve lié contractuellement sur le prix.

Le Groupe Snef s'efforce de réduire ce risque d'engagement inhérent à son activité de service par la mise en place d'habilitations au chiffrage, de doubles contrôles et d'un processus de validation informatique (workflow) qui assure la traçabilité. Enfin, le système d'information est intégré, du devis à la comptabilité, ce qui réduit le risque d'erreur ou d'omission. Snef dispose d'un logiciel de chiffrage pour tout le Groupe. Plus de 1 000 salariés sont formés.

Depuis 2013, le système de délégation fait remonter tous les chiffrages supérieurs à 2,5 M€ au niveau d'un Comité d'Engagement National qui dispose d'une revue d'offre détaillée pour valider un devis. Le comité d'engagement intervient en 3 étapes, pour autoriser le chiffrage d'une affaire (procédure de Go/No Go), pour valider le devis ; enfin, pour s'assurer que le contrat est équilibré.

Ce comité est maintenant totalement opérationnel pour toutes les affaires dont le montant excède 2,5 M€ ou qui présentent un facteur de risque particulier.

Pour chaque projet, une revue d'offre est présentée au comité, accompagnée d'une analyse des facteurs de risques, d'un chiffrage des risques et opportunités, et d'une courbe de trésorerie, pour les affaires excédant 5 M€.

Le comité réunit 5 Directeurs Généraux Adjointes, et lorsque nécessaire, le Contract Management.

Le contrôle a priori est doublé d'une analyse a posteriori des écarts entre les devis et le résultat final des affaires. La courbe des écarts moyens et l'analyse des divergences les plus significatives permettent de compléter le travail de revue mensuelle des agences.

A ce titre, dès 2014, le Groupe a souhaité renforcer le contrôle des affaires en mettant en plus un Comité de Suivi chargé d'identifier les affaires à risque, autour d'une procédure de PMO, et de suivre les dossiers difficiles. Le travail du comité de suivi est étroitement lié à celui du contract management.

Un département Risque Management a été créé en 2016 ; il gère le Comité d'Engagement, le Comité de Suivi, ainsi que les équipes d'audit. Ce département rapporte à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité d'Audit du Conseil d'Administration.

ii. Dépendance

Le Groupe Snef a mené une stratégie de diversification géographique, métier, et marché, tout en veillant à réduire sa concentration d'affaires chez ses grands clients.

En 2018, quatre clients représentaient plus de 30 M€ de chiffre d'affaires chacun, soit moins de 15% du chiffre d'affaires au total et, parmi les 10 clients les plus significatifs, le chiffre d'affaires moyen est d'environ 30 M€, soit moins de 2% du chiffre d'affaires en moyenne (22% au total).

Le risque étant accru à l'International, les affaires significatives font l'objet d'une surveillance particulière.

iii. Fraude

Le contrôle du risque de fraude est rendu difficile par la dispersion de nos activités. Notre organisation au plus proche du terrain reste le meilleur système de prévention et de contrôle du risque de fraude.

iv. Vol

Le risque peut porter sur les stocks chantier, en particulier dans le secteur Tertiaire et sur les « retours chantiers », c'est-à-dire les reliquats de matériel non utilisé, comme les chutes de câbles.

Des procédures strictes sont mises en œuvre afin de stocker ce matériel, et les mises au rebut sont encadrées par des accords-cadres avec des ferrailleurs chargés du recyclage du matériel. Malgré tout, nous constatons chaque année des vols parfois internes qui font l'objet de sanctions disciplinaires.

Le risque peut aussi porter sur le vol de matériel incorporé dans des ouvrages non réceptionnés. Afin de réduire ce risque, le matériel sensible est posé à la fin du chantier.

v. Gestion documentaire

Nous mettons en place une gestion documentaire groupe qui vient renforcer la politique de dématérialisation et de sauvegarde informatique. Les nouvelles procédures de sauvegardes nationales, mises en place dans le courant de l'année 2018, viendront en doublon des procédures de sauvegardes locale, sur support physique.

vi. Respect du droit à la concurrence et corruption

La Direction du Groupe a toujours imposé à ses responsables le strict respect des règles de la concurrence et refusé toute entente. A ce titre, nous avons adopté une charte éthique et nommé un compliance officer qui intervient dans un programme de sensibilisation de tous les cadres opérationnels. Un rappel des règles de la concurrence est obligatoire au début de toutes les réunions d'agences.

Snef Brésil, Snef Roumanie et Ekium disposent d'un Compliance Officer dédié, qui rapporte directement au Compliance Officer du Groupe.

La prévention et la sanction étant les seuls moyens à notre disposition pour éviter le risque de non-respect des règles de la concurrence qui peut venir de n'importe quel salarié « informé », le risque subsiste.

Nous ne le sous-estimons pas et vérifions par audit régulier que les règles sont appliquées.

Il existe une procédure d'alerte qui remonte au niveau de la Direction Générale toute difficulté éventuellement identifiée.

Enfin, tous les cadres sont appelés à signer la Charte d'Ethique du Groupe.

vii. Loi Sapin II

Comme le requiert la loi, le dispositif Loi Sapin II a été mis en œuvre, au sein de Snef et ses filiales, dès le 1^{er} janvier 2018. Un important dispositif a été mis en place et signé par l'ensemble des cadres du Groupe.

Conformément à la loi du 27 mars 2017, nous publions un Plan de Vigilance.

viii. Intrusion des Systèmes d'Information

De nombreuses informations transitent par le système informatique, certaines confidentielles, et le risque d'intrusion existe.

Nous avons mis en œuvre un renforcement de la sécurité informatique. Notre équipe interne est chargée de mettre en place une politique de cybersécurité efficace.

Nous poursuivons une politique stricte de gestion du risque informatique. Tous les serveurs sont accessibles du siège, dans le cadre d'une architecture qui permet d'isoler une partie du réseau en cas de risque identifié.

De plus, la politique de sauvegarde distante permet de restaurer le système, une partie étant conçue pour rester en haute Disponibilité de Service.

Outre une politique d'identification et de service informatique, nous avons mis en place une cellule de veille, conscient que le risque « zéro » est impossible à atteindre.

En 2014, nous avons publié une charte informatique, signée par tous les utilisateurs.

En parallèle, nous allons réduire les prérogatives d'utilisateurs pour intervenir sur leur machine, retirant tous les droits d'administration aux utilisateurs.

Risques de réalisation

Le risque d'exécution repose sur notre capacité à maîtriser les achats, les heures de production et la relation contractuelle avec le client.

Afin de nous assurer de pratiques homogènes dans la gestion des affaires, sur ces points en particulier, nous avons décidé de soumettre tous les grands projets à une Procédure de Gestion des Grands Forfaits (PGGF) rédigée et suivie par un PMO (Project Management Office) selon la norme anglo-saxonne de gestion des grands forfaits.

La diffusion des bonnes pratiques est assurée par le PMO et suivie au travers de l'outil informatique.

i. Achat

Nous avons modifié notre organisation achat de sorte que chaque grand projet est suivi par un acheteur qui gère de manière exclusive la relation avec les fournisseurs.

Nous avons mis en place une équipe d'acheteurs famille au siège ainsi qu'un responsable de Grands Projets.

ii. Gestion des heures

La préparation chantier et la synthèse avec les autres lots sont essentielles pour éviter les dérives sur les heures de production.

Nous avons mis en place une méthode Lean Chantier, appelée en interne Excellence Opérationnelle, qui vise :

- A réduire le nombre de tâches à faible valeur ajoutée et génératrices de pertes de temps,
- A préparer le travail, fixer et suivre des objectifs par personne avec un horizon de temps court afin de s'adapter aux réalités du terrain.

iii. **Gestion contractuelle**

La gestion contractuelle est devenue essentielle pour les grands projets.

Nous disposons d'une équipe de juristes chargés d'intervenir sur demande des responsables d'affaires, et ce de la négociation du contrat à la réception du chantier.

Le comité de suivi s'assure que l'exhaustivité des risques est suivie par la cellule du contract management.

iv. **Comité de Suivi**

Dans la phase d'exécution, les affaires sélectionnées par le comité d'engagement et qui seraient déclarées à risque au cours de leur réalisation sont suivies par le comité de suivi, chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la maîtrise des facteurs de risques.

Le comité de suivi se réunit chaque mois avant la clôture des comptes mensuels.

Il veille au maintien d'un facteur de prudence dans l'appréciation des marges à terminaison, s'assure de la mise en œuvre des moyens adéquats sur affaires en fonction des risques identifiés, et délivre des mandats de négociations pour les affaires en litige.

Ce comité est composé du Directeur des Risques, des Directeurs Généraux Adjointes responsables de géographie, ainsi que du Contract Management et du Project Management Office.

v. **Project Management Office**

Parallèlement, nous poursuivons la démarche de renforcement du Soutien aux Opérations qui vise à homogénéiser les bonnes pratiques et à assurer le suivi de projet par des équipes dédiées, autour du Project Management Office et du Contract Management.

vi. **Risque de reconnaissance de la marge à l'avancement**

Les comptes des chantiers au forfait sont systématiquement ouverts avec une marge de prudence minimum de 5 points par rapport aux devis.

Pour tous les chantiers supérieurs à 500 000 euros, le chargé d'affaires renseigne tous les mois une Fiche d'Analyse de Compte (FAC) qui établit les coûts à l'achèvement, les risques et opportunités, et permet de suivre la marge prévisionnelle à terminaison.

Le Comité de Suivi s'assure de la cohérence entre les FAC et la marge exprimée à l'avancement, un coefficient de prudence devant être maintenu jusqu'à l'achèvement.

En cas de mémoire de réclamation, ces derniers ne sont pas anticipés dans les marges exprimées, sauf appréciation contraire menée conjointement avec le Directeur Général Adjoint concerné et le Comité de Suivi.



DÉCLARATION de Performance Extra-Financière

Un groupe comme SNEF, plus que centenaire, en progression sur la durée, sans jamais enregistrer de perte opérationnelle, indépendant, ne doit son destin qu'à la démarche responsable de ses dirigeants et salariés.

S'inscrire dans la durée avec la constance d'entrepreneurs avisés, sans dévier de son métier, avec l'idée que la performance repose sur des valeurs et que l'avenir ne se construit pas seul mais dans une démarche de respect forment le socle de notre engagement.

Modèle d'Affaires

i. Activité de la société

Le Groupe SNEF conçoit et intègre des solutions multi techniques pour les secteurs de l'Énergie, des Procédés Industriels, des Télécommunications et des Technologies de l'Information.

Le Groupe est bâti autour d'une large palette de compétences techniques, capables d'intervenir de bout en bout tout au long du cycle de vie des installations de nos clients, tant investissement qu'exploitation). Ses équipes sont constituées d'ingénieurs/concepteurs, intégrateurs, mainteneurs et opérateurs de solutions multi techniques dans les domaines de l'Energie, de la Mécanique et du Numérique.

Le Groupe SNEF est présent sur ces secteurs au travers de 4 Business Units :

- La Business Unit « Marchés Domestiques » regroupe les activités de proximité qu'assurent nos réseaux d'agences en France, en Europe de l'Est, en Amérique du Sud et en Afrique.
- La Business Unit « Spécialités » intervient en complément de nos réseaux d'agences de proximité sur des offres métiers/marchés spécifiques. Elle regroupe nos activités de Télécommunications, Nucléaire, Robotique, Maintenance Mécanique Industrielle et Conception/Réalisation d'espaces de bureaux.
- La Business Unit SNEF Concept offre des services d'Ingénierie spécialisée dans les métiers techniques via ses filiales Ekium, Consultec, Ateim, ACE et Iso Ingénierie.
- La Business Unit SNEF Lab réunit les métiers de nouvelles technologies, informatique industrielle, son et image, objets connectés, maintenance prédictive, industrie 4.0 et architecture informatique.

ii. Gouvernance et Organisation

La gouvernance du Groupe SNEF s'articule autour :

- d'un Conseil d'administration
- d'un COMEX
- de 4 Business Units
- de services supports structurés autour des pôles Ressources Humaines, Communication, Finance, Risques, Soutien aux Opérations et Secrétariat Général.

▪ **Gouvernance Indépendante**

Bien qu'indépendant, non coté, le Groupe SNEF s'est toujours imposé les règles de gouvernance les plus strictes.

La société SNEF, maison mère du Groupe, est une Société Anonyme avec un Conseil d'administration composé de neuf administrateurs dont six sont indépendants de la structure de direction du Groupe.

Le Conseil d'administration, régi par une Charte de Fonctionnement se réunit quatre ou cinq fois par an. A chaque réunion du Conseil, les administrateurs examinent outre l'ordre du jour préparé par la direction du Groupe, un des quatre thèmes trimestriels : la gestion des risques, la stratégie, le budget et les comptes annuels.

Le Conseil d'administration dispose d'un Comité d'audit et d'un Comité des nominations, des rémunérations et du management.

Depuis 2016, conformément aux dispositions légales, le Groupe remplit les règles de parité au conseil d'administration ainsi que de désignation d'un salarié administrateur.

▪ **Organisation et sens de la responsabilité**

L'organisation du Groupe SNEF repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

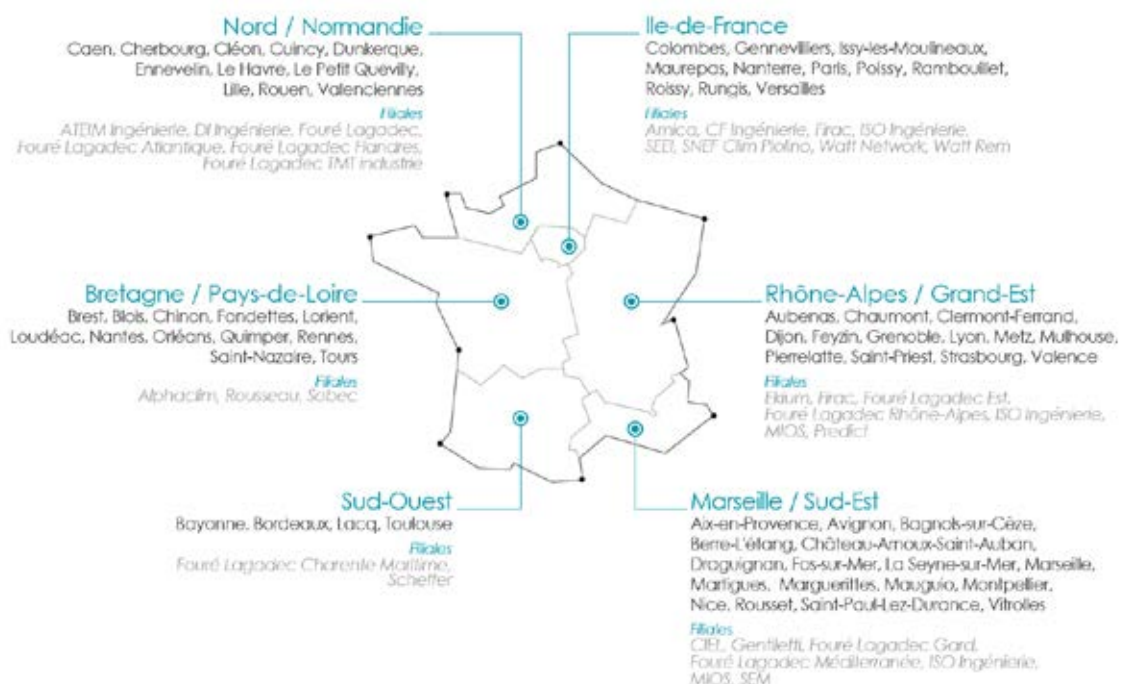
Chaque projet doit être rentable, dans le respect d'un juste équilibre entre clients et fournisseurs. Aussi pour nous, la responsabilité est indissociable du résultat qu'elle génère et tous nos managers sont intéressés par la recherche de l'économie des moyens et par la rentabilité sur une longue période, comme s'ils devaient être eux-mêmes chefs d'entreprises.

Nous pensons que chaque manager doit pouvoir se réaliser dans un environnement de responsabilité et d'autonomie. La confiance qui en découle est un facteur essentiel de la mise en jeu de notre stratégie. La réussite avérée de notre groupe n'a jamais reposé sur d'autre fondement que l'idée positive que nous nous faisons des hommes dans notre organisation.

Bien entendu, la délégation n'exclut ni la direction, ni le contrôle. La mise en place de règles et leur respect sont indissociables de cette stratégie basée sur la responsabilité.

Notre Groupe n'est pas une fédération d'entités autonomes ; bien au contraire. Nos responsables travaillent en réseau, selon un schéma de type matriciel.

Présence sur le territoire français



Afin de renforcer l'homogénéité des pratiques professionnelles, une cellule de Soutien aux Opérations et un Secrétariat Général au niveau du siège assurent la diffusion des règles communes.

Le Soutien aux Opérations regroupe le Lean, le PMO et les achats.

Le Secrétariat Général regroupe le contract management, le droit des sociétés, les assurances et l'immobilier.

La Direction des Risques opère un contrôle constant. Cette dernière comprend une cellule d'Audit et s'assure de l'application des bonnes pratiques au travers d'un Comité d'Engagement et d'un Comité de Suivi des Affaires.

iii. Stratégie économique

▪ Inscription dans la durée

Fondé en 1905 à Marseille, le Groupe SNEF a poursuivi une stratégie constante, ne sortant jamais de son cœur de métier, montant en compétence pas à pas, avec le souci d'éviter les à-coups tout en conservant une ferme volonté d'entreprendre.

Constant dans son management, le Groupe n'a eu que 3 présidents en 100 ans, qui ont poursuivi une stratégie d'entrepreneur, privilégiant le moyen terme au court terme.

Le Groupe SNEF est indépendant, faiblement endetté et volontairement orienté sur le métier.

Nous disposons de solides moyens humains et d'un savoir-faire reconnu pour envisager positivement l'avenir.

L'objectif de croissance et d'augmentation des marges, toujours avec le même souci du travail bien fait, du respect des délais et de la sécurité, reste constant.

iv. Marchés et Métiers

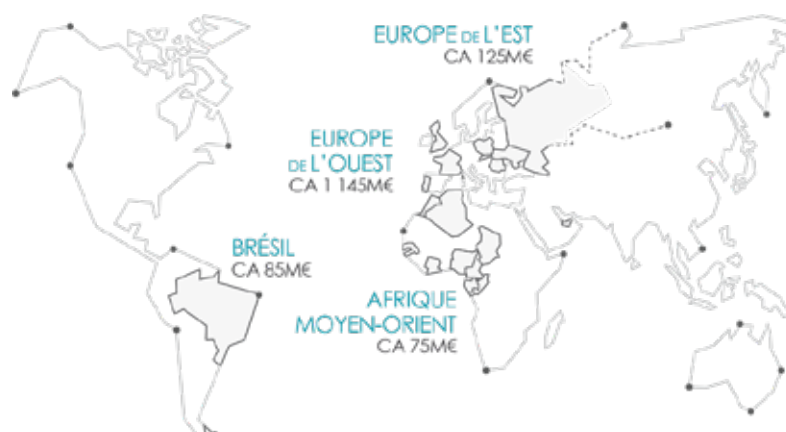
▪ **Diversification géographique**

Avec plus de cent trente agences en France et une vingtaine d'implantations à l'étranger, le Groupe SNEF dispose d'une large couverture géographique qui lui permet d'intervenir partout dans le monde.

Le Groupe SNEF est présent sur 4 clusters pays :

- Europe de l'Ouest
- Europe de l'Est
- Afrique et Moyen Orient
- Amérique Latine

Carte de l'activité par Clusters

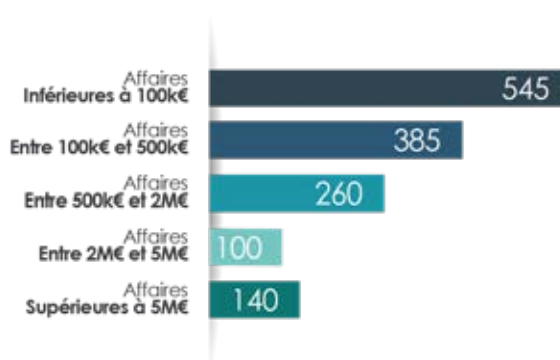


▪ **Diversification des affaires**

Avec près de 40 000 affaires traitées dans une année, le Groupe SNEF est faiblement exposé au risque affaire.

Le portefeuille d'affaires est diversifié : nous intervenons sur des opérations de petites tailles, récurrentes, comme des affaires plus significatives de plusieurs millions d'euros. Le Groupe est faiblement exposé au risque projet, les affaires dont la valeur unitaire dépasse 2 M€ ne contribuant qu'à hauteur de 17% du chiffre d'affaires du Groupe.

Répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



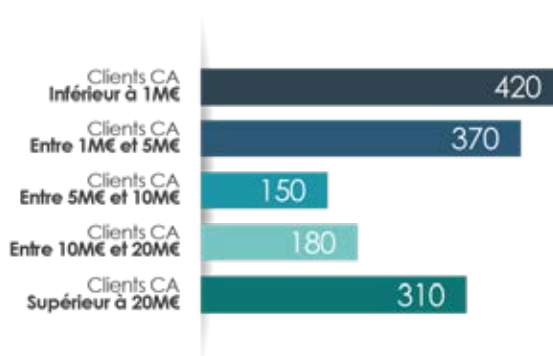
▪ Diversification du portefeuille de clients

Nous avons le souci constant d'éviter la dépendance au risque clients, tout en privilégiant le partenariat durable avec de grands groupes qui partagent avec nous le souci du travail bien fait, du métier et du respect des hommes.

En 2018, le Groupe Snef n'a eu que 4 clients dont le chiffre d'affaires a dépassé 30 M€, soit en cumul moins de 15% du chiffre d'affaires. Autre indication illustrant la faible dépendance au risque client, le Top 10 pèse moins de 25% du chiffre d'affaires du Groupe.

Nous travaillons avec nos clients dans l'esprit qu'une relation équilibrée se construit dans le temps, avec le souci de l'adaptabilité et de la maîtrise des métiers.

Répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



▪ Diversification des activités

Nous travaillons à la diversification sectorielle. Même si l'Industrie/Marine reste notre marché dominant, nous poursuivons notre travail de diversification vers les secteurs des Télécommunications, du Tertiaire et des Infrastructures.

Répartition du chiffre d'affaires par marché



- **Diversification Métier**

Le Groupe SNEF s'est toujours attaché à développer les activités connexes à son métier d'origine, l'installation électrique. Avec une histoire de près de 115 ans, le Groupe Snef s'est considérablement diversifié, devenant un acteur multi technique, capable d'intervenir de la conception à la maintenance des installations.

La mise en place de Business Units autour des spécialités (Nucléaire, Télécommunications, Robotique, Maintenance Mécanique, Conception/Réalisation d'espaces de bureaux), de l'ingénierie (près de 1 200 salariés chez Ekium) et des métiers du futur (industrie 4.0, intelligence artificielle, objets connectés, maintenance prédictive, réalité mixte, ...) illustre la poursuite de cette diversification.

Volet social

i. Emploi

Nous construisons l'entreprise pas à pas, sans à-coup, avec l'idée que les ressources humaines sont notre capital d'aujourd'hui et de demain et privilégions l'emploi permanent.

Nous établissons chaque année notre Bilan Social qui nous permet de suivre les grands indicateurs de notre engagement social :

En 2018, l'effectif du Groupe a progressé de près de 2 200 salariés, dont environ 1 800 liés par intégration de nouvelles structures.

Effectif monde

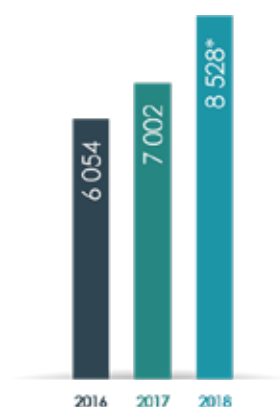
	2016	2017	2018
Effectif France	6 054	7 002	8 528
Effectif Europe Ouest	2 120	3 020	79
Effectif Afrique			931
Effectif Brésil			1 251
Effectif Pays de l'Est			1 416
Effectif Monde	8 174	10 022	12 205

L'effectif monde atteint 12 200 salariés, dont 70% en France.

Effectif monde



Effectif France



Effectif International

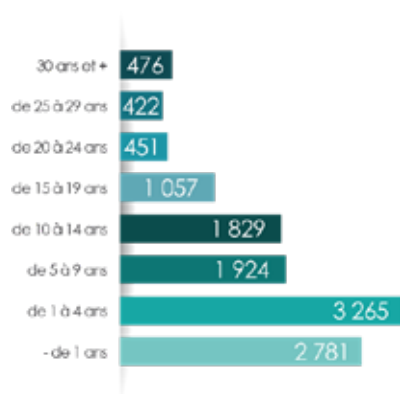


La pyramide des âges est relativement « plate » ; hormis les salariés de -26 ans et de +60 ans, toutes les classes d'âge sont quasi également représentées.

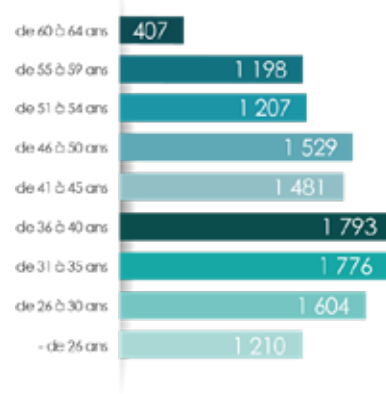
Répartition de l'effectif par ancienneté en 2018

	France	International	Total
30 ans et +	446	30	476
de 25 à 29 ans	385	37	422
de 20 à 24 ans	382	69	451
de 15 à 19 ans	906	151	1 057
de 10 à 14 ans	1 392	437	1 829
de 5 à 9 ans	1 338	586	1 924
de 1 à 4 ans	2 225	1 040	3 265
- de 1 an	1 454	1 327	2 781

Répartition de l'effectif monde par ancienneté



Répartition de l'effectif monde par âge



Répartition de l'effectif par âge

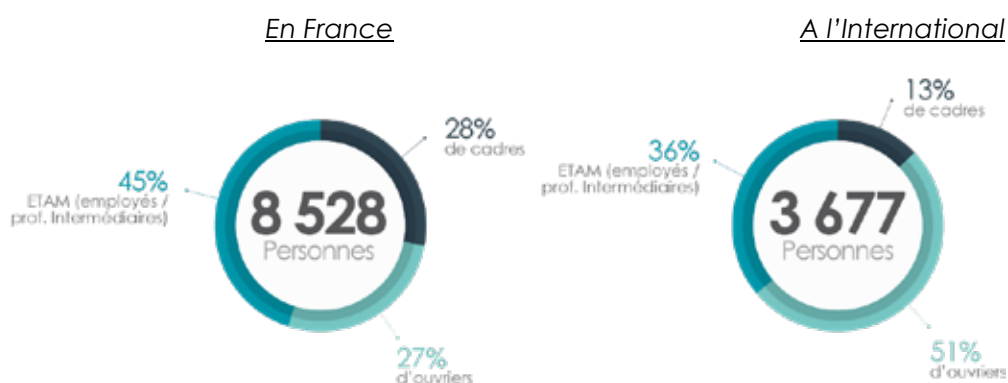
	France	International	Total
De 60 à 64 ans	271	136	407
De 55 à 59 ans	917	281	1 198
De 51 à 54 ans	910	297	1 207
De 46 à 50 ans	1 109	420	1 529
De 41 à 45 ans	1 020	461	1 481
De 36 à 40 ans	1 232	561	1 793
De 31 à 35 ans	1 186	590	1 776
De 26 à 30 ans	1 071	533	1 604
< 26 ans	812	398	1 210

Répartition de l'effectif par CSP

	France	International	Total
Nombre d'ouvriers	2 323	1 886	4 209
Nombre d'ETAM	3 867	1 298	5 165
Nombre de cadres	2 338	493	2 831

La part de l'encadrement continue à progresser ; les cadres et les employés encadrant les chantiers représentent plus de 50% de l'effectif France.

Répartition de l'effectif par CSP



La part des CDD en France est très faible ; l'entreprise privilégiant une approche long terme de ses ressources humaines.

Répartition de l'effectif par nature de contrat

	France	International	Total
Nombre de CDI	8 128	3 276	11 404
Nombre de CDD	83	393	476
Nombre de contrats aidés	317	8	325

Répartition de l'effectif par nature de contrat

En France

A l'International



ii. Organisation du travail

Dans le cadre de nos activités, nous nous devons de faire preuve d'une grande disponibilité pour satisfaire nos clients. Nous ne travaillons cependant pas sans règles.

Ainsi, le travail de nuit, le système d'astreinte, la gestion du quota d'heures supplémentaires, le travail en cycle, sont codifiés chez SNEF par des accords d'entreprise, chaque salarié connaissant ainsi les conditions de son travail.

L'effectif à temps partiel est quasi nul.

Répartition de l'effectif à temps plein /partiel en 2018

	France	International	Total
Taux de l'effectif à temps complet	98%	99%	98%
Taux de l'effectif à temps partiel	2%	1%	2%

iii. Relations sociales et représentativité syndicale

Nous privilégions la proximité car les ressources humaines ne se gèrent pas sans contact. Nos règles sont élaborées dans le cadre d'un dialogue social constructif.

En France, considérant que l'efficacité sociale va de pair avec l'efficacité économique, nous avons préféré des instances représentatives au plus proche du terrain avec des Comités Sociaux et Economiques organisés par région et par spécialité.

A l'international, nous appliquons les mêmes principes de proximité et de règles sociales, dans le cadre légal local.

Indicateur de relations sociales et représentativité syndicale en France

Indicateurs France	2016	2017	2018
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	100%	100%	100%
Part des salariés bénéficiant d'une convention collective	100%	100%	100%

iv. Santé et sécurité

La sécurité est pour nous une valeur forte intégrée dans notre système de production.

L'objectif unique du Groupe SNEF est d'atteindre le « zéro accident ».

Nous avons la conviction que l'accident n'est pas une fatalité et que nos actions et notre professionnalisme déterminent notre performance.

Notre politique de prévention est basée sur l'analyse préalable des risques dans le cadre de l'élaboration des Documents Uniques, des Plans de prévention ou des Plans particuliers de prévention et de protection de la santé, d'une part, et l'analyse des accidents et des presque accidents, d'autre part.

Cette politique se retrouve dans le déploiement de la démarche Excellence Opérationnelle qui vise à améliorer dans une même dynamique les conditions de travail, la rentabilité et la satisfaction des clients.

Animée par la Direction Générale qui a mis en place un service dédié au siège, elle est relayée par le management et une centaine d'animateurs sécurité au sein de toutes nos entités, en France, comme à l'international.

Elle se décline de multiples façons :

- Elaboration d'un Plan d'Action Sécurité et Environnement annuel par chaque entité
- Actions de formation adaptées à chaque catégorie de personnel
- Réalisation d'audits au sein des entités portant sur le respect et l'efficacité du système de management de la sécurité
- Causeries : environ 6 000 causeries réalisées en 2018 sur nos chantiers
- Visites de chantiers
- Mise en place et affichage d'un tableau de bord sécurité sur chaque chantier important
- Flashs et affiches sécurité
- Conception d'outillage adapté à certaines activités
- Challenge Sécurité

Par ailleurs, le service de médecine interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service Qualité et Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Nous attachons une grande importance aux risques sanitaires dans les différentes zones où nous travaillons. A ce titre, une action particulière a été engagée pour suivre le personnel expatrié ou temporairement affecté dans des zones à risque sanitaire.

A ce jour, 95% de nos effectifs sont couverts par une certification sécurité, Mase ou OHSAS18001.

En 2018, le taux de fréquence sur l'ensemble du Groupe se situe à 8,0 (7,8 en 2016 et 9,4 en 2017).

Nos plans d'actions pluriannuels, construits à partir de l'analyse de notre accidentologie, du bilan de nos actions de prévention, de nos observations terrain, visent à garantir nos standards SSE, nos compétences SSE ainsi que la maîtrise opérationnelle de nos risques.

- Nos standards SSE, pilotés par indicateurs, pour l'ensemble du Groupe sont les suivants :
 - des actions de formations adaptées aux risques pour chaque catégorie de personnel (accueil, formation, habilitation, autorisation),
 - des analyses de risques systématiques pour préparer les interventions,
 - l'utilisation privilégiée d'Equipements de Protection Collective,
 - le développement d'un « standard EPI »,
 - l'achat d'outillages et d'équipements de chantiers améliorant l'ergonomie au travail,
 - des visites sur les chantiers pour vérifier la bonne organisation, la bonne prise en compte des aspects Santé Sécurité Environnement,
 - une communication Santé Sécurité Environnement soutenue (campagnes de communication, flashes, causeries, ...) pour donner de l'information et sensibiliser les équipes,
 - l'analyse systématique des événements accidentels pour en tirer les enseignements,
 - le partage d'expérience au travers de groupes de travail métier,
 - des audits au sein des entités portant sur le respect et l'efficacité du système de management Santé Sécurité Environnement.

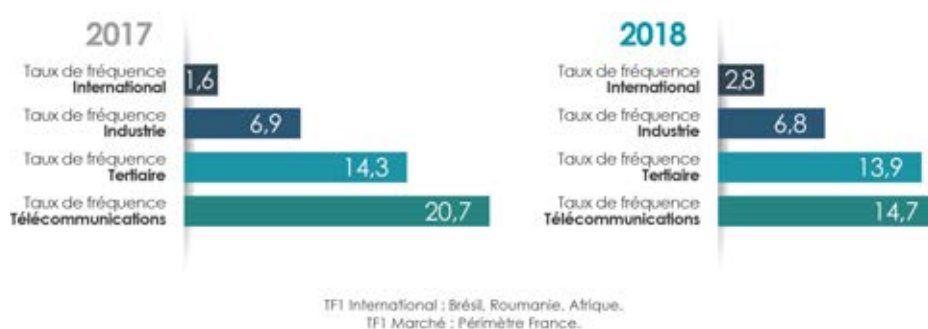
Statistiques accidents (périmètre Groupe, hors Fouré Lagadec)

	2017	2018
Nombre d'accidents avec arrêt	127	140
Pourcentage des effectifs couverts par une certification sécurité	78%	95%
Pourcentage d'entités avec 0 accident avec arrêt sur l'année	45%	59%

Taux de fréquence et gravité

	2016	2017	2018
Taux de fréquence accident avec arrêt (Tf1) Groupe	7,8	9,4	8,0
Taux de gravité accident (Tg) Groupe	0,49	0,54	0,47

Taux de gravité accident (Tg) Taux de fréquence accidents avec arrêts (Tf1)



Taux de gravité accident (Tg) Groupe



Si la tendance générale est à la baisse depuis plusieurs années, le taux de fréquence des accidents avec arrêt du Groupe est encore trop élevé. Les résultats sont contrastés en fonction des métiers. Au-delà de l'objectif permanent du zéro accident, l'objectif de l'Industrie est de descendre en dessous d'un taux de fréquence de 5. Celui des autres métiers, en dessous de 8.

Nos certifications



Depuis 2018, notre système Groupe de management de la Santé et de la Sécurité est certifié OHSAS18001 : 2007 pour l'ensemble de nos entités France. Les entités au Brésil, en Roumanie sont également certifiées. Pour les entités en Afrique, le même système de management de la Santé et de la Sécurité s'applique. Il fait l'objet d'audits internes.

Le Groupe est également certifié MASE pour ses activités dans l'industrie et CEFRI pour les activités nucléaires.

v. Formation

Pour faire face aux formidables évolutions de notre environnement, l'Université SNEF déploie de nouveaux parcours de formations et des offres de services transverses aux entités et filiales.

L'Université SNEF, véritable service formation et centre de formation, devient au fil des années l'incubateur des compétences d'avenir du groupe, porteur des valeurs et savoir-faire de SNEF.

Tournée vers l'avenir et ancrée dans la réalité du cœur de métier SNEF, l'Université propose une offre sécurité (habilitations électriques, CACES...), une offre technique (courant fort/courant faible/nucléaire...), une offre Parcours métier (Parcours cadres opérationnels, chiffreurs experts, chargés d'affaires...) et une offre managériale (le manager et son équipe).

Chaque année, la construction du plan de formation répond aux besoins individuels des collaborateurs, des marchés présents et d'avenir des entités pour toujours plus d'adéquation entre les compétences, les besoins d'évolution individuelle et du business et de la stratégie d'Entreprise.

Statistiques de formation - Bilan de l'Université SNEF en 2018

	2016	2017	2018
Effectif formé *	3 176	3 448	4 057
Nombre d'heures de formation/personne	22,5	24,3	24,5
Budget Formation (y compris alternance)	4,8 M€	5,8 M€	6,5 M€
% de la Masse salariale	2,4%	2,9%	2,5%
Nombre global d'heures de formation	71 481	83 633	99 266
Nombre d'alternants au 31/12	168	191	263

* les stagiaires ne sont comptés qu'une fois

Données 2016 et 2017 : SNEF en France (hors Ekium)

Données 2018 : SNEF en France (hors Fouré Lagadec)

Répartition des heures de formation par thème



Données 2018 : SNEF en France (hors Ekium et Fouré Lagadec)

	2016		2017		2018	
	heures	%	heures	%	heures	%
Formations administratives	632	0,9%	527	0,6%	330	0,4%
Formations sécurité, qualité, environnement	60 352	84,4%	67 324	80,5%	69 527	75,7%
Gestion et best practices	2 458	3,4%	7 225	8,7%	10 216	11,1%
Formations techniques et métiers	8 039	11,3%	8 557	10,2%	11 732	12,8%
Total heures	71 481	100%	83 633	100%	91 805	100%

Données 2018 : SNEF en France (hors Ekium et Fouré Lagadec)

vi. **Egalité de traitement et promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation du travail**

Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

Dans toutes nos filiales et agences, en France et à l'International, nous appliquons les règles relatives à la représentation des salariés et à la négociation collective.

Le Groupe SNEF assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits tels que prévus par la législation française et s'attache à respecter les calendriers électoraux des Institutions Représentatives du Personnel.

En France, notre accord sur les Institutions Représentatives du Personnel de décembre 2012 reprend le détail de ces règles internes. Un nouvel accord sur la mise en place des CSE vient le compléter, en application des nouvelles règles sociales en vigueur.

Le dialogue social interne permet d'adapter et de compléter les règles légales dans de nombreux domaines.

C'est ainsi que la politique sociale du Groupe se traduit par la signature de nombreux accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.

Dans nos implantations à l'étranger, nous suivons la législation locale. Nos trois principales filiales à l'international (Brésil, Roumanie, Cameroun) ont une gestion autonome. La relation avec les représentants du personnel y prend une place importante.

Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Par souci du respect de la non-discrimination en matière d'emploi, le Groupe SNEF a pris des mesures en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

En matière d'embauche, les seuls critères retenus sont les compétences.

Le Groupe SNEF s'efforce également de favoriser l'accès à l'embauche des personnes handicapées et leur maintien dans l'entreprise, notamment par la mise en place d'emplois adaptés.

La formation est un vecteur important dans la lutte contre la discrimination pour le Groupe SNEF. Nous aidons notre personnel à se former et lui offrons des possibilités de reclassement.

La valorisation de l'expérience est mise en pratique par le tutorat.

En France, un accord portant sur l'égalité hommes/femmes a été signé en 2010 puis renégocié en 2012 et en 2016 avec mise en place d'un plan d'actions associé. Ce dernier prévoit de supprimer toutes les situations d'inégalités salariales non justifiées.

Volet Sociétal

Compte tenu de la nature de nos métiers de service, l'analyse de nos risques sociétaux indique des enjeux autour de la lutte contre la corruption et les achats responsables. Le respect des droits humains et les impacts territoriaux sont également des sujets à suivre.

i. Impact territorial, économique et social de l'activité

L'organisation du Groupe SNEF repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

Le Groupe est aujourd'hui implanté dans une soixantaine de villes en France et dans plus de 20 pays. Cette proximité favorise la participation de notre entreprise à la vie locale et associative.

Nous privilégions les bassins d'emplois locaux que ce soit en France ou à l'International en favorisant l'embauche de proximité.

ii. Relations avec les parties prenantes

Le groupe SNEF assure un dialogue actif avec chacune des parties prenantes.

En interne, ce dialogue repose notamment sur des réunions de service, des visites régulières (clients, fournisseurs, élus, ...), des publications à diffusion internes et/ou externes, des réunions plénières régionales et nationales.

Le Groupe établit aussi chaque année, un rapport d'activités, un rapport financier et un rapport sur les facteurs risques qui est mis en ligne et téléchargeable via le site internet du Groupe.

Le site internet fournit ouvertement toutes les informations utiles à la connaissance du Groupe.

Bien que non coté, le Groupe SNEF a choisi d'adopter les dispositions du rapport Sarbanes-Oxley, relatives à la transparence et au contrôle interne. A ce titre, le rapport financier est conforme aux normes IFRS.

iii. Actions de partenariat ou de mécénat

Nos démarches RSE sont avant tout locales, comme par exemple le soutien à des associations sportives ou culturelles.

Au niveau national, nous avons plusieurs actions de partenariat et mécénat qui s'inscrivent dans la durée :

Arts et développements culturels

- Festival d'Aix-en-Provence, depuis une quinzaine d'années
- AROP, les amis de l'Opéra de Paris, depuis 2015
- Partenaire Projet de MP2018 « Quel Amour »

Santé

- Hôpital St Joseph
- Hospices Civils de Lyon.

Sport

- Lionel Daudet : nous avons soutenu en 2013 et 2014, l'exploit sportif que Lionel Daudet, alpiniste de renom, a réalisé sur 15 mois de boucler le Tour de France sur la frontière exactement et qui l'a conduit à parcourir 7 500 km, gravir 1 000 sommets sur 500 000 mètres de dénivelés positifs.
- Isabelle Autissier : elle rejoint Lionel Daudet en 2016 pour une expédition sportive, environnementale et scientifique « Big Wall Big Seas » au Groenland avec le soutien et le partenariat de SNEF.
- Xavier Macaire : après avoir soutenu Jean-Paul Mouren sur le circuit de la Solitaire du Figaro, pendant 20 ans, le Groupe SNEF s'est engagé au côté du skipper Xavier Macaire.

iv. Sous-traitance et fournisseurs

Notre politique d'achat est guidée par les principes suivants :

- Des accords-cadres sont signés avec nos principaux fournisseurs. Notre réseau d'acheteurs a pour mission de définir et gérer la stratégie achat des principales familles de produits communs et récurrents du Groupe SNEF. Le pourcentage d'achats dans les accords-cadres est supérieur à 50%.
- Une attention particulière est portée à la sous-traitance que nous limitons à des travaux spécifiques.
- Aucun contrat de sous-traitance n'est possible sans avoir préalablement complété un dossier d'information.
- Les nouveaux fournisseurs doivent au préalable et impérativement accepter sans réserve le Code de Conduite Fournisseur et Sous-Traitant.
- Nos fournisseurs sont régulièrement évalués et des audits RSE sont réalisés sur les plus importants.
- Des critères et clauses RSE sont intégrés dans nos appels d'offres et accords-cadres.

La relation avec nos Fournisseurs est régie par le Code de Conduite du Groupe et une attention particulière est portée aux points suivants :

- Equité de traitement de tous les fournisseurs,
- Lutte contre la corruption,
- Prévention des Conflits d'Intérêts,
- Respect des engagements.

v. Loyauté des pratiques

Le Groupe a pris l'engagement formel de respecter les dispositions de l'OCDE relatives à la corruption et à l'éthique des affaires.

A ce titre, un Code de conduite a été adoptée par le Conseil d'administration, diffusé et signé par 100% des cadres dirigeants du groupe ayant reçu une délégation.

Le Code de conduite a également été intégré dans le règlement intérieur des établissements du Groupe SNEF et communiqué et signé électroniquement par l'ensemble de notre personnel ayant accès au système d'information du Groupe SNEF.

Un Compliance Officer est chargé de veiller à l'application des dispositions du Code de conduite. Il rapporte directement au Conseil d'administration, au travers d'un rapport annuel. Il dispose d'une procédure d'alerte même si celle-ci n'a été mise en œuvre à ce jour.

Depuis 2014, trois Compliance Officers ont été nommés, un chez Ekium, un au Brésil, et l'autre en Roumanie, ils rapportent directement au Compliance Officer du Groupe. En 2019, avec l'intégration de Fouré Lagadec au sein du Groupe, un nouveau Compliance Officer sera nommé en Conseil d'Administration.

Les dispositions de la loi Sapin II sont en place depuis le 1^{er} janvier 2018.

vi. Droits de l'Homme

Depuis sa création en 1905, le Groupe Snef se développe, en application du droit français qui respecte les droits de l'homme.

Le Groupe a adhéré au Pacte Mondial en 2011, concrétisation d'une politique depuis toujours appliquée en France par ses dirigeants.

Son expansion sur plusieurs continents justifie cet engagement et renforce sa volonté d'assurer un développement vertueux partout où ses collaborateurs sont appelés à travailler.

Ainsi à l'étranger, le Groupe s'engage à respecter ces mêmes règles d'éthique et à travailler conformément à la législation.

Volet Environnement

Compte tenu de la nature de nos métiers de service et de l'absence de site de production, l'empreinte environnementale du Groupe Snef est limitée.

Nos actions se limitent à la gestion des déchets (en particulier de chantier), à l'optimisation des consommations énergétiques et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, émis par nos véhicules et engins.

En outre, par notre présence aux côtés de nos grands clients, nous avons un devoir de conseil et d'accompagnement, que nous ne négligeons pas.

Par conséquent, l'incidence sur la situation financière ou le patrimoine du Groupe Snef est faible.

i. Nos plans d'action

Sur nos chantiers, nous analysons et maîtrisons les nuisances de nos activités (bruit, nuisances liées à l'utilisation de véhicules ou d'engins, nuisances visuelles, ...).

Une attention particulière est portée au tri et à la valorisation des déchets DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques). Nous disposons pour cela de conventions avec des éco-organismes.

En 2018, le Groupe a remis à jour son bilan d'émissions de gaz à effet de serre, avec le choix volontariste d'intégrer les émissions du scope 3, en plus des émissions des scopes 1 et 2 (selon la norme).

Pour les scopes 1 et 2, le plan d'actions s'articule autour de plusieurs thèmes : l'optimisation des déplacements, le renouvellement du parc de véhicules, l'achat de véhicules électriques, la sensibilisation à l'éco-conduite, la mise en place de détecteurs de présence et de luminosité dans nos locaux, des sensibilisations à la bonne gestion des déchets, etc...

Le plan d'actions du scope 3 vise, quant à lui, à maîtriser les émissions des deux principaux postes :

- réduire les émissions liées à l'utilisation de nos produits et notamment pour donner suite à nos opérations réalisées sur des équipements nécessitant la manipulation de fluides frigorigènes,
- réduire les émissions liées à l'achat de nos principaux produits. Dans les années à venir, ces données seront fiabilisées avec nos différents fournisseurs de biens et de services.

Ces différentes actions visent à diminuer nos impacts énergétiques relatifs de 5%.

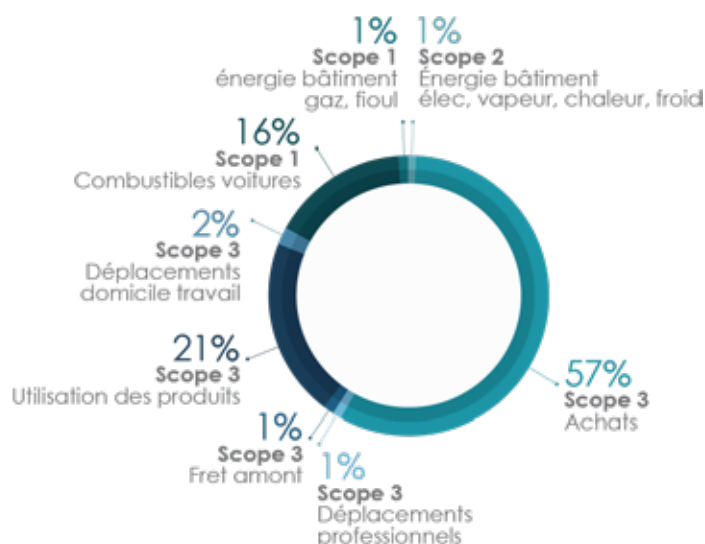
De plus, nous accompagnons nos clients dans des démarches éco-responsables. Nous développons une palette de plus en plus large de services : efficacité énergétique, limitation des nuisances lumineuses, installations photovoltaïques, ...

() : scope 1 : émissions directement liées à notre activité, scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques, scope 3 : autres émissions indirectes, liées à la vie du produit par exemple.*

ii. Nos résultats

La répartition des différentes émissions (périmètre France hors filiales, données 2017) est détaillée ci-dessous :

Répartition des émissions de gaz à effet de serre 2017



Emission de gaz à effet de serre

	Unité	Résultat 2018
Scope 1 et 2	T CO2 e / effectif	2,2
Scope 1, 2 et 3	T CO2 e / chiffre d'affaires	77,5

iii. Nos certifications

Le Système de Management de l'Environnement Groupe, en cours de déploiement, se développe en deux volets :

- un premier volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences réglementaires et aux exigences du Groupe, applicables à toutes les agences ;

- un second volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences de la norme ISO 14001 : V2015. A ce jour une première agence est certifiée selon la norme ISO 14001 : 2015.



Exclusions

Parmi les informations demandées dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière, les thématiques suivantes ont été exclues, compte tenu de leur faible pertinence en regard de nos activités :

- gaspillage alimentaire
- lutte contre la précarité alimentaire
- respect du bien-être animal
- l'alimentation responsable, équitable et durable
- l'évasion fiscale.



Le Groupe SNEF entreprend avec un esprit d'amélioration continue, pour développer de façon durable son activité et satisfaire aux exigences de ses clients et de ses partenaires.

Cet engagement qui anime depuis plus de 110 ans le Groupe SNEF dans une démarche de progrès se traduit par une surveillance continue du contexte, des risques et des opportunités, pour répondre aux défis humains, environnementaux, réglementaires, normatifs, technologiques et économiques.

La vision QSSE et Développement Durable du Groupe SNEF est tournée vers la performance opérationnelle. Elle repose sur trois piliers, les entités du Groupe SNEF s'engageant ainsi à :

Promouvoir l'amélioration continue, fondement de tout système de management pour une entreprise rentable et durable,

Identifier leurs objectifs opérationnels, tout en contribuant aux objectifs du Groupe,

Faire connaître leurs objectifs, pour responsabiliser chacun des acteurs et mesurer l'efficacité de leurs actions.

Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement Durable

Pour la Santé et la Sécurité de ses équipes, le Groupe SNEF retient comme objectif « zéro accident » et considère la santé et la sécurité des personnes comme des enjeux essentiels. Le Groupe SNEF s'engage à respecter la réglementation et à maîtriser les risques dans une démarche globale de prévention.

Pour la Qualité de ses produits et de ses services, le Groupe SNEF a comme objectif opérationnel l'atteinte du « zéro réserve », la satisfaction de ses clients et la systématisation du retour d'expérience. La maîtrise du risque passe par la bonne gestion des compétences, la pertinence de ses processus et la surveillance de ses prestataires externes.

Pour la protection de l'Environnement, le Groupe SNEF s'engage à prévenir les pollutions et à réduire les impacts les plus significatifs de ses activités. Le conseil et l'accompagnement de ses clients face aux enjeux d'efficacité énergétique font partie des engagements du Groupe.

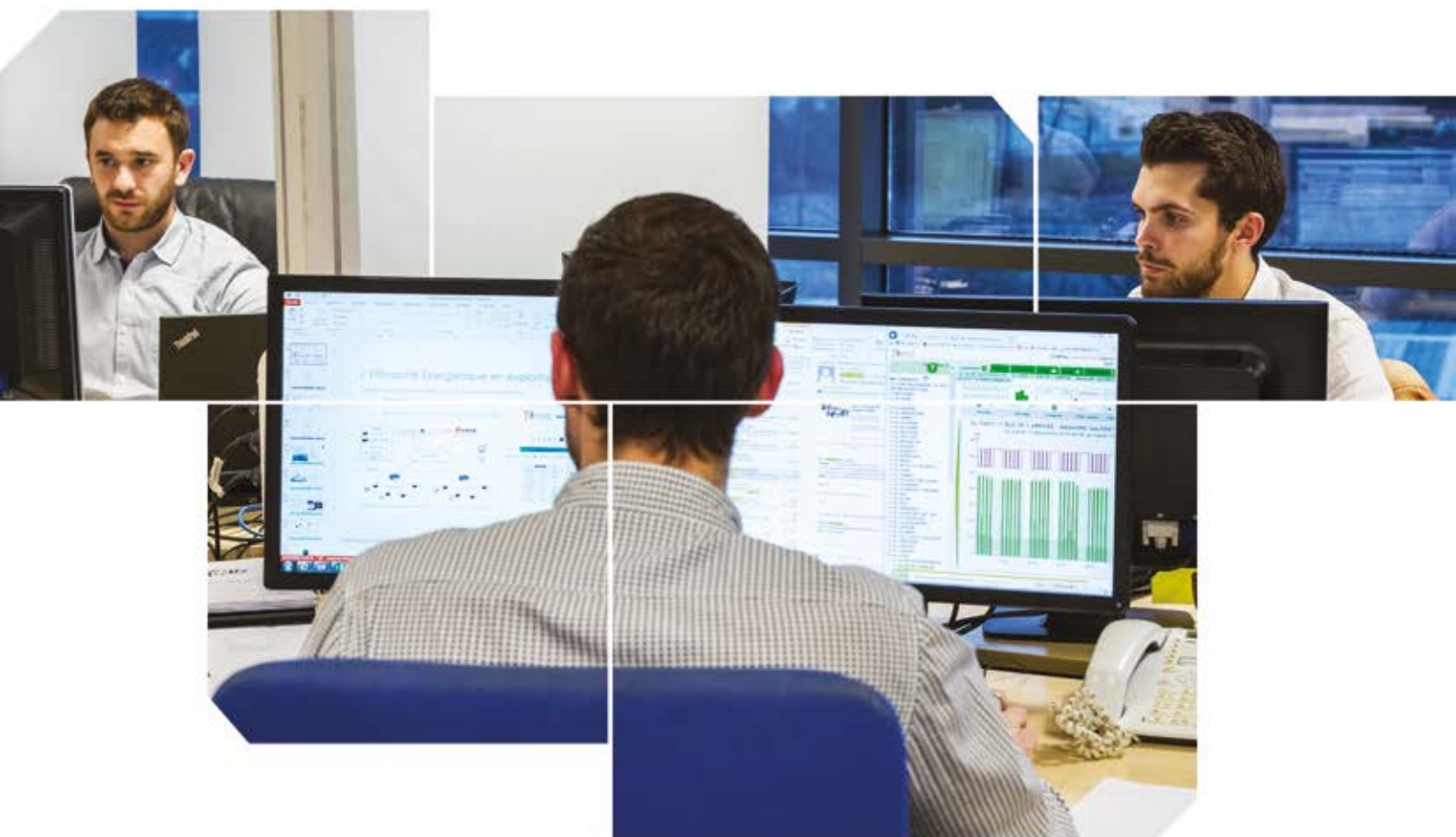
Pour le Développement Durable, le Groupe SNEF s'engage à concilier la logique économique avec le respect de la personne et la préservation de l'environnement. Ces valeurs, Ethique des affaires, Lutte contre la corruption, Ecoute des parties prenantes sont affirmées dans le Code de Conduite du Groupe.

La Direction Générale demande à chaque collaborateur de respecter au quotidien ces engagements.

Juillet 2018.

Stéphane Corteel
Directeur Général





SNEF S.A.

États financiers consolidés annuels

31 décembre 2018

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	3
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL	4
BILAN CONSOLIDÉ	5
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	6
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	7
Informations relatives à l'entreprise	8
1 Principes comptables et méthodes d'évaluation	8
1.1 Principes comptables.....	8
1.1.1 Déclaration de conformité.....	8
1.1.2 Normes et interprétations applicables	8
1.1.3 Hypothèses clés et appréciations	10
1.2 Principes de consolidation	10
2 Evénements significatifs de la période.....	13
2.1 Variations de périmètre	13
2.2 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables	14
3 Information opérationnelle	14
3.1 Détails du résultat opérationnel	14
3.1.1 Chiffre d'affaires	14
3.1.2 Autres produits et charges opérationnels.....	15
3.2 Détail de la variation du BFR.....	16
3.2.1 Stocks	16
3.2.2 Créances Clients.....	16
3.2.3 Dettes fournisseurs et autres dettes.....	18
4 Effectifs, charges et avantages de personnel.....	19
5 Immobilisations incorporelles et corporelles	21
5.1 Goodwill.....	21
5.2 Autres immobilisations incorporelles	22
5.3 Immobilisations corporelles	23
5.4 Perte de valeur sur actifs immobilisés.....	24
5.5 Engagements d'investissements, d'achats et de locations hors-bilan	25

6	Information financière	26
6.1	Actifs et passifs financiers	26
6.1.1	Actif financier	26
6.1.2	Trésorerie	28
6.1.3	Instruments financiers	28
6.1.4	Passif financier	32
6.2	Produits et charges financières	33
6.3	Gestion du risque financier	33
7	Capitaux propres	36
7.1	Evolution des capitaux propres	36
7.2	Gestion du risque de capital	37
8	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels – Garanties	38
8.1	Provisions pour risques et charges	38
8.2	Engagements donnés et reçus	39
9	Impôts et résultat net	40
9.1	Impôts sur les résultats	40
9.2	Impôts courants et impôts différés	40
9.3	Résultat net	43
10	Evènements postérieurs à la clôture	43
11	Périmètre de consolidation	43
11.1	Evolution du périmètre de consolidation	43
11.2	Liste des sociétés consolidées	45

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2018

€000		31 déc. 2018	31 déc. 2017 (*)
Chiffre d'affaires	Note 3.1.1	1 241 064	1 068 562
Achats consommés		(270 437)	(272 260)
Charges de personnel	Note 4	(460 807)	(379 555)
Charges externes		(427 432)	(352 089)
Impôts et taxes		(17 755)	(15 333)
Dotations nettes aux amortissements		(12 012)	(10 065)
Dotations nettes aux provisions		(11 127)	(12 175)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	Note 3.1.2	1 099	3 844
Résultat des sociétés mises en équivalence		(35)	(37)
Résultat opérationnel		42 558	30 892
Produits financiers		1 298	576
Charges financières		(5 734)	(6 546)
Résultat financier net	Note 6.2	(4 436)	(5 970)
Impôts sur le résultat	Note 9.2	(17 399)	(11 724)
Résultat net		20 723	13 198
Résultat attribuable aux			
- actionnaires de la société mère		19 973	12 524
- participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		750	674
Résultat par action (en euros)		13,44	8,43
Résultat dilué par action (en euros)		13,90	8,71

(*) Cf note 2.2 Changements de méthodes comptables.

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre 2018

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Résultat net	20 723	13 198
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	750	674
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	19 973	12 524
Variation des écarts de conversion (IAS21)	(3 099)	(4 811)
Variation des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (IAS 39)	(368)	302
Impôts différés	126	49
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(3 340)	(4 461)
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies (IAS 19)	-	-
Impôts différés	-	-
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	-	-
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la société mère	(3 340)	(4 461)
Résultat Global attribuable aux actionnaires de la société mère	16 633	8 064

BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2018

€000		31 déc. 2018	31 déc. 2017 (*)
Goodwill	Note 5.1	96 949	63 397
Autres immobilisations incorporelles	Note 5.2	9 933	9 405
Immobilisations corporelles	Note 5.3	67 280	43 217
Autres actifs financiers non courants	Note 6.1.1	7 376	2 565
Actifs d'impôts différés	Note 9.2	8 377	6 762
Total des Actifs non courants		189 914	125 345
Stocks	Note 3.2.1	7 337	4 667
Créances clients et autres créances	Note 3.2.2	617 891	510 706
Actifs d'impôt exigibles		5 764	3 429
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 6.1.2	163 311	106 055
Total des Actifs courants		794 303	624 857
TOTAL DE L'ACTIF		984 217	750 202
Capital social		10 000	10 000
Réserves		96 250	84 571
Gains (pertes) sur des couvertures de flux de trésorerie		(441)	(73)
Ecart de conversion cumulés		(22 572)	(19 564)
Résultat net		20 723	13 198
Total des Capitaux Propres	Note 7.1	103 960	88 131
Dont part du Groupe		90 013	86 289
Dont participations ne donnant pas le contrôle - intérêts minoritaires		13 946	1 843
Dettes financières non courantes	Note 6.1.4	182 263	74 552
Autres dettes non courantes	Note 3.2.3	16 698	8 927
Avantages au personnel	Note 4	33 999	28 369
Passifs d'impôts différés	Note 9.2	10 313	8 493
Total des Passifs non courants		243 273	120 341
Dettes financières courantes	Note 6.1.4	20 371	31 561
Concours bancaires	Note 6.1.2	19 002	3 653
Dettes fournisseurs et autres dettes	Note 3.2.3	556 791	475 309
Provisions courantes	Note 8.1	37 636	30 694
Instruments financiers dérivés	Note 6.1.3	564	72
Passifs d'impôt exigibles		2 620	441
Total des Passifs courants		636 984	541 730
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		984 217	750 202

(*) Cf note 2.2 Changements de méthodes comptables.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2018

€000 à l'exception du nombre d'actions	Nombre d'actions net des actions d'autocont rôle	Capital	Réserves consolidées	Gains (pertes) sur couv. de flux de trésorerie	Résultat net	Écarts de conversion	Capitaux propres du Groupe
Capitaux propres au 31 décembre 2016 (*) et participations ne donnant pas le contrôle	1 438 116	10 000	86 174	(374)	6 519	(14 753)	87 564
Total au 31 décembre 2016			507	(374)	268	(14 753)	775
			87 082		6 787		88 741
Résultat net de l'exercice- part du Groupe		-	-	-	12 524	-	12 524
Autres éléments du résultat global		-	49	302	-	(4 811)	(4 461)
Résultat Global		-	49	302	12 524	(4 811)	8 064
Affectation du résultat de l'exercice		-	6 519	-	(6 519)	-	-
Dividendes versés		-	(4 312)	-	-	-	(4 312)
Variation de la part Groupe résultant des		-	(124)	-	-	-	(124)
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		-	(4 873)	-	-	-	(4 873)
Divers		-	(29)	-	-	-	(29)
Capitaux propres au 31 décembre 2017 (*) et participations ne donnant pas le contrôle	1 438 116	10 000	83 403	(73)	12 524	(19 564)	86 290
Total au 31 décembre 2017		10 000	1 169	(73)	674	(19 564)	1 843
			84 571		13 198		88 133
Résultat net de l'exercice- part du Groupe		-	-	-	19 973	-	19 973
Autres éléments du résultat global		-	126	(368)	-	(3 099)	(3 340)
Résultat Global		-	126	(368)	19 973	(3 099)	16 633
Affectation du résultat de l'exercice		-	12 524	-	(12 524)	-	-
Dividendes versés		-	(5 888)	-	-	-	(5 888)
Variation de la part Groupe résultant des		-	-	-	-	-	-
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		-	(6 544)	-	-	-	(6 544)
Divers		-	(586)	-	-	109	(477)
Capitaux propres au 31 décembre 2018 et participations ne donnant pas le contrôle	1 438 116	10 000	83 035	(441)	19 973	(22 554)	90 013
Total au 31 décembre 2018		10 000	13 215	(441)	750	(18)	13 946
			96 249		20 723	(22 572)	103 960

(*) Cf note 2.2 Changements de méthodes comptables.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2018

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Résultat net	20 723	13 198
Part des résultats des sociétés mises en équivalence	35	37
<i>Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :</i>		
Dotation nette aux amortissements et provisions	16 448	16 775
Résultat de réalisations d'actifs	(142)	(426)
Goodwill négatif	-	(13)
Impôts différés	2 037	151
Autres	(21)	65
Capacité d'autofinancement	39 079	29 787
Variation de stocks nets	387	493
Variation des créances d'exploitation nettes	164	(73 194)
Variation des dettes d'exploitation nettes	(3 457)	64 017
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(2 907)	(8 684)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	36 173	21 102
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 631)	(2 252)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 760)	(5 187)
Produits de cession d'actifs	676	2 072
Acquisition d'actifs financiers	(185)	(1 082)
Produits de cession d'actifs financiers	1 156	983
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	Note 11.1	(59 862)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(76 606)	(30 709)
Augmentation (réduction) de capital ou apports	(7)	575
Dividendes versés	(5 920)	(4 431)
Rachat d'actions propres	-	(428)
Encaissements provenant d'emprunts	192 604	74 000
Remboursements d'emprunts	(104 309)	(38 555)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	82 368	31 162
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie nette	(27)	78
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie	41 935	21 555
Trésorerie nette en début de période	102 401	80 768
Trésorerie nette en fin de période	144 309	102 401
Disponibilités	163 311	106 055
Concours bancaires	(19 002)	(3 653)
Trésorerie nette en fin de période	Note 6.1.2	144 309
		102 401

Informations relatives à l'entreprise

SNEF est une société anonyme enregistrée en France au registre du commerce et des sociétés de Marseille, dont le siège social est situé 87 avenue des Aygalades à Marseille.

SNEF (« Groupe SNEF ») est le premier Groupe français indépendant du secteur du Génie Electrique. Le Groupe intervient à toutes les étapes d'un projet, des études de faisabilité à la mise en service, notamment dans les métiers de l'électricité, des réseaux d'énergie et d'éclairage public, des télécommunications, des automatismes et du génie climatique.

1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Principes comptables

1.1.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de SNEF et de toutes ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que les informations comparatives 2017 ont été préparés en appliquant les normes et les interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 mars 2019 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

1.1.2 Normes et interprétations applicables

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2018

Certaines normes s'appliquent pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2018, celles-ci n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2018 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » et amendements d'IFRS 15.
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » ;
- Amendements à IAS 40 « Transferts d'immeubles de placement » ;
- IAS 28 « Intérêts à long-terme dans des entreprises associés et coentreprises » (Améliorations annuelles 2014-2016) ;
- Amendements à IFRS 4 « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ».

IFRS 9 – Instruments financiers énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et de certains contrats d'achat ou de vente d'actifs non financiers. Cette norme remplace IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». L'application de cette norme n'a pas d'impact matériel dans les comptes du Groupe.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients est la nouvelle norme régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers ».

Le modèle actuel du Groupe pour la comptabilisation de son chiffre d'affaires n'est pas remis en cause par les nouvelles dispositions d'IFRS 15. Par conséquent, l'application de cette norme n'a pas d'impact sur les comptes à la clôture 2018.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'IASB non encore applicables au 31 décembre 2018

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2018 :

- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- IFRS 17 « Contrats d'assurances » ;
- IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux » ;
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long-terme dans des entreprises associés et coentreprises » ;
- Amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » ;
- Amendements à IFRS 3 « Définition d'une entreprise » ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Modification de la définition du terme « significatif » » ;
- Améliorations annuelles (2015-2017) des IFRS (modification d'IFRS 3, IFRS 11 et d'IAS 12 et 23).

Le Groupe réalise actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

IFRS 16 - Contrats de location modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplacera la norme IAS 17 « Contrat de location » et les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un contrat contient un accord de location », SIC 15 « Avantages dans des contrats de location » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ». Alors que selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé en fonction de l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif, IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement.

Le Groupe adoptera cette norme au 1er janvier 2019 en utilisant la méthode rétrospective simplifiée. Selon cette approche, les incidences cumulées de l'adoption d'IFRS 16 seront reconnues en ajustements des capitaux propres au 1er janvier 2019, sans retraitement de l'information comparative. Le Groupe envisage d'opter pour les exceptions applicables aux contrats court terme et de faible valeur.

Le Groupe a finalisé l'évaluation préliminaire de l'impact potentiel sur ses états financiers consolidés, mais n'a pas encore mis en œuvre d'évaluation détaillée.

Du fait des spécificités de certains contrats de location, les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16 pourraient, dans certains cas, être différentes de celles retenues pour

l'évaluation des engagements hors bilan où seule la durée d'engagement ferme était prise en compte. Les engagements mentionnés en note 8.2 Engagements à caractère opérationnel pourraient ainsi ne pas être totalement représentatifs des passifs qui seront à comptabiliser dans le cadre de l'application d'IFRS 16.

1.1.3 Hypothèses clés et appréciations

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts. Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes concernent principalement les postes suivants :

- Chiffre d'affaires (avancement et marges des contrats en cours) (Cf Note 3.1.1) ;
- Provision pour avantages au personnel (Cf Note 4) ;
- Provisions courantes (Cf Note 8.1) ;
- Reconnaissance d'actifs d'impôts différés (Cf Note 9.2) ;
- Tests de pertes de valeur (Cf Note 5.4).

1.2 Principes de consolidation

Principe de préparation des états financiers

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » définit la notion de contrôle et les procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

La norme IFRS 11 « Partenariats » définit la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

- une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (coentrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- une activité conjointe (joint-operation) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant comptabilise sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Cela concerne la participation du Groupe dans la société SNEF Nigeria.

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » définit les informations à mentionner dans les états financiers annuels au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité (y compris le goodwill) reste inchangée. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres.

Transactions éliminées

Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes sont totalement éliminés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la société et de la plupart de ses filiales est l'Euro (€). Les opérations en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

États financiers des activités à l'Etranger

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'Etranger est reprise en note 11.2. À la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de la société au taux de change en vigueur à la date de clôture et le compte de résultat est converti au taux de change moyen pondéré pour l'année, ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et classés en capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger doit être reclassé dans le compte de résultat.

2 Événements significatifs de la période

2.1 Variations de périmètre

Opérations de l'exercice 2018

Le Groupe renforce son offre dans les domaines d'études, de conception, de la maintenance industrielle et des solutions applicatives innovantes.

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2018 sont les suivantes :

- Intégration sur 4 mois du Groupe FOURÉ LAGADEC acquis à hauteur de 80% du capital social en septembre 2018. Le Groupe FOURÉ LAGADEC est un des leaders français de la maintenance industrielle en France et dispose également de sites à l'International.
- Intégration sans impact au compte de résultat du Groupe BRINEL acquis à hauteur de 85% de son capital social fin décembre 2018. Le groupe BRINEL est basé en Roumanie et propose des prestations de conception et d'intégration de systèmes informatiques.
- Intégration sur l'exercice de la société PREDICT acquise à hauteur de 56% de son capital social en juin 2018. La société PREDICT est spécialisée dans la conception et le développement de solutions de surveillance, diagnostic, pronostic et de maintenance prédictive des installations industrielles.
- Intégration sur six mois de la société ACE acquise par la société Ekium à hauteur de 100% de son capital en juin 2018. La société ACE est un bureau d'études dans le secteur pharmaceutique en Belgique.
- Intégration sans impact au compte de résultat des sociétés ATEIM, Di et CFI acquises par la société Ekium fin décembre 2018 à hauteur de 100% de leur capital. Ces sociétés sont des bureaux d'études techniques dans le secteur industriel.
- Intégration sur douze mois des sociétés SEQUOR et MAX CONTROL basées au Brésil et acquises en février 2018 à hauteur de 51% de leur capital social. La société SEQUOR est spécialisée dans l'édition de logiciels dédiés à la supervision des process industriels. La société MAX CONTROL est un des leaders sur le marché des automatismes dans l'Oil and Gaz.

Sur ces bases le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 1428,5 millions d'euros proforma.

en millions d'euros	Comptes consolidés	dont	Croissance externe		Proforma
	2018	périmètre organique	post contrôle	antérieur au contrôle	2018
	A	C = A - B	B	D	E = A + D
Chiffre d'affaires	1 241,1	1 173,5	67,6	187,4	1 428,5
Résultat opérationnel	42,6	40,9	1,7	9,4	52,0
Résultat net	20,7	20,2	0,5	6,9	27,6

2.2 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables

A compter de l'exercice 2018, le Groupe comptabilise la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), comme un élément d'impôt, conformément à IAS 12. Ce changement est motivé pour la comparabilité des performances du Groupe avec les sociétés du même secteur d'activité.

Ce changement de méthode comptable a pour impact dans les comptes consolidés du Groupe :

- Réduction des capitaux propres d'ouverture de 0,4 M€ au titre de la CVAE différée.
- Classement dans le compte de résultat de la CVAE en impôts pour 6 M€ en 2017 et 7,4 M€ en 2018.

3 Information opérationnelle

3.1 Détails du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'événements ou de décisions ponctuels ou inhabituels, y compris les événements non récurrents sur lesquels le Groupe n'a aucune maîtrise

3.1.1 Chiffre d'affaires

Méthode comptable

le Groupe applique la norme IFRS 15 pour la reconnaissance du produit des activités ordinaires tiré des contrats avec des clients (« produits des activités ordinaires »). Le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur la base du transfert de contrôle des biens ou des services en continu ou à une date précise. Le prix de la transaction traduit le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des différentes obligations de performance contenues dans chaque contrat identifié.

Lorsque le transfert de contrôle d'un bien ou d'un service s'effectue progressivement, le Groupe évalue à chaque clôture le degré d'avancement pour chaque obligation de prestation remplie. La reconnaissance du revenu a lieu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, et si elle répond aux critères suivants :

- Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation
- Le client obtient le contrôle de l'actif au fur et à mesure de sa construction
- L'actif final n'a pas d'utilité alternative pour le vendeur et il a un droit exécutoire au paiement pour le travail réalisé à date

La créance partielle sur travaux non facturés ainsi déterminée nette des acomptes émis est portée à l'actif du bilan en factures à établir au poste clients et comptes rattachés. Les contrats pour lesquels les acomptes émis excèdent la créance partielle sur travaux non facturés sont maintenus pour le solde au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Aucune marge à l'avancement n'est reconnue si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à fin de contrat.

La perte anticipée sur les contrats déficitaires est constatée au compte de résultat dès qu'elle est identifiée.

À la clôture des comptes, le Groupe procède à un certain nombre d'estimations pour déterminer le niveau de ses encours. Les deux principaux éléments ayant un impact significatif sur la valorisation des encours sont le pourcentage d'avancement des travaux et l'estimation du taux de marge attendu à la fin des contrats. La Direction suit sur une base régulière l'évolution de ses marges sur contrats.

Ventilation du chiffre d'affaires par région géographique

€000	31 déc.2018	31 déc.2017
France	1 037 604	886 282
Étranger	203 460	182 280
Chiffre d'affaires	1 241 064	1 068 562

3.1.2 Autres produits et charges opérationnels

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Plus values (moins values) sur cession d'immobilisations	456	622
Goodwill négatif	-	13
Produits (charges) de change opérationnels, nets	88	76
Autres produits (charges)	555	3 133
Autres produits nets (charges nettes) opérationnels	1 099	3 844

En 2017, les autres produits étaient constitués pour 2,9 millions d'euros de produits résultant d'un dispositif d'apurement des dettes fiscales opérationnelles au Brésil (Tax Regularization Payment Program).

3.2 Détail de la variation du BFR

3.2.1 Stocks

Méthode comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation. Des dépréciations de stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière par la société de la valeur nette de réalisation des actifs.

Détails des stocks

€ 000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Matières premières	7 166	5 114
Marchandises	767	84
Stocks bruts	7 933	5 198
Dépréciation des stocks	(596)	(531)
Stocks nets	7 337	4 667

3.2.2 Créances Clients

Méthode comptable

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables aux conditions légales. Le Groupe dispose de contrats d'affacturage (Cf note 6.3).

S'agissant des dépréciations des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dûs selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les encours dépréciés sont constatés en perte quand ils sont jugés irrécouvrables.

Le Groupe a considéré que la mise en place d'une approche simplifiée de dépréciation des créances clients telle que permise par IFRS 9 n'aurait pas eu d'impact significatif par rapport à la méthode de dépréciation actuellement en vigueur.

Détails des créances clients

€ 000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Créances clients	333 918	282 104
Factures à établir	215 636	190 436
Créances fiscales et sociales	38 785	23 904
Autres avoirs à recevoir	6 557	5 608
Créances de compte courant sur entreprises liées	8 719	6 731
Avances et acomptes versés	3 452	4 115
Charges constatées d'avance	2 235	1 475
Créances sur affacturage dont retenues de garantie	17 276	3 600
Créances sur cessions d'immobilisations	195	38
Divers	8 023	3 649
Créances clients et autres créances	634 797	521 660
Dépréciation	(16 906)	(10 955)
Créances clients et autres créances nettes	617 891	510 706

Les mouvements de dépréciation des créances se détaillent comme suit :

€ 000	Dépréciation
Au 31 décembre 2017	(10 955)
Dotation nette de l'année	(1 109)
Ecart de change	162
Mouvements de périmètre	(5 183)
Autres	179
Au 31 décembre 2018	(16 906)

3.2.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

€ 000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Fournisseurs	200 929	171 972
Fournisseurs d'immobilisations	19 518	9 528
Avances et acomptes reçus sur commandes	6 710	4 530
Dettes fiscales et sociales	193 908	149 037
Dettes en compte courant sur entreprises associées	228	193
Produits constatés d'avance	146 889	141 554
Divers	5 307	7 422
Dettes fournisseurs et autres dettes	573 489	484 236
<i>Dont fournisseurs et autres dettes courantes</i>	<i>556 791</i>	<i>475 309</i>
<i>Dont autres dettes non courantes</i>	<i>16 698</i>	<i>8 927</i>

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont payables aux conditions légales.

Les dettes fiscales et sociales ne portent pas intérêt et sont en principe payables mensuellement ou trimestriellement.

Les produits constatés d'avance représentent le montant des contrats pour lesquels les factures émises excèdent la créance partielle sur travaux non facturés. Ce poste ne porte pas intérêt.

Les autres postes créditeurs ne portent pas intérêt et ont une échéance moyenne inférieure à douze mois.

4 Effectifs, charges et avantages de personnel

Méthode comptable

Retraite et engagements assimilés

Le Groupe doit faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité, selon les modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par les conventions collectives des Travaux Publics, de la Métallurgie, du Bâtiment et Syntec.

La méthode actuarielle retenue pour l'estimation des engagements afférents aux régimes d'Indemnités de Fin de Carrière est la méthode des unités de crédit projetées. Appliquée séparément à chaque salarié, cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

La provision figurant au bilan est évaluée selon des hypothèses qui portent principalement sur le taux d'actualisation, le taux d'évolution à long terme des salaires et l'âge de départ en retraite. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité, de rotation du personnel et d'incapacité.

Suivant la population concernée les principales hypothèses sont les suivantes :

- L'ancienneté à la date du calcul ;
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite : le taux de progression retenu au 31 décembre 2018 est de 2% par an (identique au 31 décembre 2017) ;
- Les conditions de départ en retraite : l'hypothèse retenue est un départ volontaire, un taux de charges sociales patronales est applicable en conséquence (taux retenu égal à 48% au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017) ;
- Les droits tels que définis par les conventions collectives ;
- Le taux d'actualisation : il correspond au taux, à la date du calcul, des obligations notées AA+ pour des maturités supérieures à 10 ans. Le taux retenu au 31 décembre 2018 est de 1,40 % (identique au 31 décembre 2017) ;
- La probabilité de payer la prestation, obtenue en associant la probabilité de survie à la probabilité de maintien du salarié dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite ;
- Un départ à la retraite dès lors que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein.

Les écarts actuariels sont reconnus dès leur survenance en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite ne sont pas couverts par des actifs dédiés.

Le Groupe n'a pas souscrit d'engagements pour pensions ou compléments de retraite.

Lors des exercices précédents, des modifications portant sur des conventions collectives ont eu pour conséquence de plafonner les droits de certains salariés aux indemnités de départ à la retraite.

Détails des charges de personnel et effectifs

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Charges salariales	(312 636)	(251 856)
Charges sociales	(148 171)	(127 699)
Charges de personnel	(460 807)	(379 555)

Effectifs	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Cadres et professions supérieurs	2 831	2 509
Employés, techniciens et agents de maîtrise	5 165	3 977
Ouvriers	4 209	3 536
Total	12 205	10 022
dont France	8 528	7 002

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est présenté en déduction des charges sociales.

Indemnité des départs en retraite

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Provisions début de période	28 369	26 638
Dotations nettes des prestations servies	437	754
Mouvement de périmètre	5 187	977
Autres mouvements et reclassements	7	-
Provisions fin de période	33 999	28 369

5 Immobilisations incorporelles et corporelles

5.1 Goodwill

Méthode comptable

Le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À compter de la date de prise de contrôle, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou des regroupements d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Variation des Goodwill

€000	Goodwill
Au 31 décembre 2016	34 083
Entrées en périmètre	30 692
Révision de Goodwill	600
Ecart de conversion	(1 978)
Au 31 décembre 2017	63 397
Entrées en périmètre	36 143
Révision de Goodwill	(1 182)
Sorties de périmètre	(111)
Ecart de conversion	(1 299)
Au 31 décembre 2018	96 949

Décomposition des goodwill par UGT

€000	31 décembre 2017	Acquisition	Révision	Sortie de périmètre	Ecart de conversion	31 décembre 2018
UGT Concept	28 289	3 324	612	(111)	10	32 124
UGT Fouré Lagadec	-	18 573	-	-	-	18 573
UGT Génie Climatique	6 560	-	-	-	-	6 560
UGT Brésil	11 069	1 199	-	-	(1 300)	10 967
UGT Roumanie	7 656	12 439	-	-	(8)	20 087
UGT Cameroun	2 103	-	-	-	-	2 103
Autres	7 720	608	(1 793)	-	-	6 536
						-
Total Goodwill net	63 397	36 143	(1 181)	(111)	(1 299)	96 949

Les Goodwill liés aux entrées en périmètre de l'exercice (note 11.1) sont considérés comme provisoires pendant la période d'évaluation de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par le Groupe en fonction de ses indicateurs de suivi interne et de la manière dont il tire profit de l'activité.

5.2 Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Leur durée d'utilité est appréciée comme étant finie ou indéterminée. Les amortissements sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique dotations nettes aux amortissements.

Les profits ou les pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif incorporel sont déterminés comme la différence entre les produits nets de cession et la valeur comptable de l'actif. Ils sont enregistrés dans le compte de résultat quand l'actif est décomptabilisé.

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis sur une durée d'utilité de 5 ans.

Les dépenses de la phase de développement d'un projet généré en interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. Le Groupe inscrit à son actif les dépenses afférentes aux phases de développement en cours de son projet de création d'un nouveau système d'information et de gestion (ERP). Les modules indépendants sont mis en service au rythme des mises en production effective. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée à 7 ans.

Détails des immobilisations incorporelles

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Autres immobilisations incorporelles au 31 décembre 2016	21 908	(12 385)	9 523
Acquisitions	2 252	-	2 252
Dotations aux amortissements	-	(2 330)	(2 330)
Effet des variations de change	(221)	136	(85)
Effet des variations de périmètre	1 035	(975)	60
Autres, dont reclassements	(21)	5	(16)
Autres immobilisations incorporelles au 31 décembre 2017	24 953	(15 549)	9 405
Acquisitions	2 631	-	2 631
Cessions et mises au rebut	(81)	1 878	1 797
Dotations aux amortissements	-	(4 308)	(4 308)
Effet des variations de change	(155)	97	(59)
Effet des variations de périmètre	5 721	(5 216)	505
Autres, dont reclassements	(42)	5	(38)
Autres immobilisations incorporelles au 31 décembre 2018	33 027	(23 094)	9 933

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des coûts de développement du système d'information et de gestion (ERP) et de logiciels.

5.3 Immobilisations corporelles

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce composant iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Certaines immobilisations corporelles qui ont été réévaluées à la juste valeur, avant la date d'adoption des normes IFRS par le Groupe, sont évaluées au coût présumé qui correspond au montant réévalué à la date de cette réévaluation.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif soit :

Constructions	30 ans
Agencements et installations	20 ans
Autres immobilisations corporelles	Entre 6 et 10 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif. Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Détails des immobilisations corporelles

€000	31 déc. 2018		
	Brut	Dépréc. amort.	Net
Terrains	6 465	(541)	5 924
Constructions	62 837	(33 508)	29 329
Installations techniques matériels et outillages	76 616	(64 266)	12 349
Autres immobilisations corporelles et en cours	83 478	(63 801)	19 677
Immobilisations corporelles	229 395	(162 116)	67 280
<i>dont immobilisations en location financement</i>	19 595	(16 777)	2 818

Les variations des soldes s'analysent de la façon suivante :

€000	Brut	Dépréc./amort.	Net
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2016	139 861	(93 005)	46 856
Acquisitions	5 475	-	5 475
Cessions et mises au rebut	(8 305)	6 647	(1 658)
Mouvements de périmètre	2 669	(2 214)	456
Dotations aux amortissements	-	(7 564)	(7 564)
Effet des variations de change	(832)	484	(348)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2017	138 869	(95 652)	43 217
Acquisitions	16 626	-	16 626
Cessions et mises au rebut	(16 259)	13 667	(2 592)
Mouvements de périmètre	90 256	(70 516)	19 740
Dotations aux amortissements	-	(9 560)	(9 560)
Effet des variations de change	(94)	(50)	(143)
Autres, dont reclassements	(3)	(5)	(8)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2018	229 395	(162 116)	67 280

5.4 Perte de valeur sur actifs immobilisés

Méthode comptable

Goodwill

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent aux entités juridiques ou aux regroupements d'entités qui génèrent des flux de trésorerie de manière indépendante.

Les goodwill acquis lors des regroupements d'entreprises sont ainsi alloués respectivement à chaque unité génératrice de trésorerie ou regroupement d'unités génératrices de trésorerie pour les besoins des tests de dépréciation effectués à la fin de chaque exercice.

La dépréciation est déterminée en évaluant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du regroupement d'unités génératrices de trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté. Lorsque le montant recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieur à sa valeur comptable, la différence constatée ou perte de valeur est alors comptabilisée comme une dépréciation au bilan avec pour contrepartie une charge dans le compte de résultat. Les tests de pertes de valeur du goodwill sont effectués une fois par an ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur. Les pertes de valeur éventuelles constatées sur le goodwill sont irréversibles.

Actifs non financiers amortissables

Les valeurs comptables des actifs non financiers amortissables sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs non financiers amortissables et des UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne dotations nettes aux provisions.

Tests de valeur sur goodwill et dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet de tests de perte de valeur minima lors de chaque clôture annuelle ou dès la survenance d'un indice de perte de valeur.

Les valeurs recouvrables des UGT sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité à partir de l'actualisation, des flux prévisionnels opérationnels de trésorerie. Les projections de flux opérationnels de trésorerie sont déterminées, en règle générale, à partir des budgets et des plans d'affaires du management et validés par la Direction extrapolées, le cas échéant, en appliquant jusqu'à un horizon compris entre 3 et 5 ans, un taux de croissance généralement déterminé en fonction de l'appréciation par la Direction des perspectives de l'UGT concernée. Au-delà de cet horizon, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les tests de perte de valeur menés sur les UGT au 31 décembre 2018 n'ont pas conduit à constater de perte de valeur sur l'exercice (identique au cours de l'exercice 2017).

En outre, une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme a été menée individuellement pour chaque UGT significative, et ne conduirait pas à la constatation de perte de valeur.

5.5 Engagements d'investissements, d'achats et de locations hors-bilan

Méthodes comptables contrats de location

Lorsque les actifs sont financés dans le cadre d'un contrat de location financement ou selon d'autres modalités contractuelles qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, la valeur de marché du bien loué est immobilisée et amortie sur la durée d'utilité. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat (Cf Note 5.3 et 8.2).

6 Information financière

6.1 Actifs et passifs financiers

6.1.1 Actif financier

Méthode comptable actifs financiers

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers. Cette norme remplace IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

L'application d'IFRS 9 aux actifs financiers n'a pas eu d'impact significatif sur le solde d'ouverture des réserves consolidés du Groupe.

IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers : ceux évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. IFRS 9 supprime les catégories « Détenus jusqu'à l'échéance », « Prêts et créances » et « Disponibles à la vente » que prévoyait IAS 39.

La norme IFRS 9 conserve pour une large part les préconisations de la norme IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers.

L'adoption de la norme IFRS 9 n'a pas eu d'impact significatif sur les méthodes comptables du Groupe concernant les passifs financiers et les instruments financiers dérivés, y compris ceux utilisés à des fins de couverture.

Les changements de catégories en date de transition entre IAS39 et IFRS9 concernent essentiellement les titres de participation non consolidés, qui étaient auparavant comptabilisés en actifs financiers disponibles à la vente, et sont comptabilisés à la juste valeur en autres éléments du résultat global « OCI ».

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers doit être déprécié.

IFRS 9 remplace le modèle des « pertes encourues » d'IAS 39 par celui des « pertes de crédit attendues ». Le nouveau modèle de dépréciation concerne les actifs financiers évalués au coût amorti, les actifs sur contrats et les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais pas les placements dans des instruments de capitaux propres.

Le Groupe a déterminé que l'application des dispositions de la norme IFRS 9 en matière de correction de valeur au 1er janvier 2018 n'avait pas d'impact significatif.

Détails des autres actifs financiers non courants

€ 000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Titres de participation non consolidés	620	543
Actifs disponibles à la vente	620	543
Dépôts et cautionnements	3 418	1 889
Prêts aux salariés	599	132
Prêts construction	2 739	-
Autres actifs financiers	6 756	2 021
Total des autres actifs financiers non courants	7 376	2 565

Les titres de participation non consolidés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués à la juste valeur par OCI. En l'absence de marché actif ou de technique de valorisation fiable et pertinente, ces titres ont été maintenus au bilan à leur coût historique.

Les prêts aux salariés ne portent pas intérêt. Ils ont une échéance moyenne de 12 mois.

Les prêts construction ne portent pas d'intérêt et sont octroyés pour une période de 20 ans.

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement composés de dépôts de garantie sur des contrats de locations immobilières.

6.1.2 Trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les placements très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et ayant une échéance de moins de trois mois lors de leur entrée au bilan.

Le tableau des flux financiers présente les flux réels liés à l'activité des sociétés présentes dans le périmètre de fin d'exercice.

Les mouvements qui affectent le bilan mais qui ne sont pas considérés comme des flux (investissements sans financement, reclassements, effets des fusions et apports partiels d'actifs externes au Groupe, changements de méthodes comptables) sont présentés en annexe pour les plus significatifs.

Les effets sur la trésorerie des acquisitions de sociétés consolidées sont mentionnés au niveau des flux d'investissement sous la rubrique « Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise ».

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat net consolidé.

Les dépréciations d'actifs courant sont assimilées à des pertes potentielles. En conséquence, la variation de l'actif courant est présentée nette de dépréciation.

La trésorerie du tableau des flux financiers comprend la trésorerie ainsi que les équivalents de trésorerie moins les concours bancaires qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie (Cf Tableau des Flux de Trésorerie dans les états financiers).

Détails de la Trésorerie et équivalents de trésorerie

€ 000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Disponibilités	163 311	106 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie	163 311	106 055
Concours bancaires	(19 002)	(3 653)
Trésorerie nette en fin d'exercice	144 309	102 401

La valeur comptable des disponibilités, rémunérés à des taux variables indexés sur les taux des dépôts à vue bancaires, est représentative de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2018, le Groupe disposait de 80 millions d'euros de lignes de crédit disponibles à court terme non utilisées pour lesquelles toutes les conditions de tirage étaient satisfaites (77,7 millions d'euros au 31 décembre 2017).

6.1.3 Instruments financiers

Méthode comptable

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Tous les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement en résultat. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions. Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs et leurs variations de juste valeur sont alors comptabilisées directement au niveau du résultat.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties du swap, par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture, déterminé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires.

Pour le Groupe, les couvertures de flux de trésorerie concernent principalement les couvertures de change à terme de transactions hautement probables, ainsi que la couverture des flux d'intérêts à taux variables de certains emprunts par des swaps prêteurs taux fixe.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe désigne de manière formelle et documente la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément ou de la transaction couvert, de la nature du risque couvert ainsi que de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert. Le Groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie. La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée. Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

Couvertures de flux de trésorerie

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat, comme par exemple lorsqu'un produit financier couvert ou une charge financière couverte est comptabilisé(e) ou lorsqu'une vente prévue a lieu. Quand l'élément couvert est le coût d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les montants comptabilisés directement en capitaux propres associés sont exclus des capitaux propres et intégrés au coût initial de l'actif ou du passif non financier.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalisent pas, les montants préalablement comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

Le Groupe a décidé d'adopter le nouveau modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9, en vertu duquel il doit s'assurer que ses relations de couverture sont cohérentes avec ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques, et adopter une approche plus qualitative de l'appréciation de ses couvertures.

L'application d'IFRS9 n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes du Groupe.

Détails des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe.

Les valeurs de marché ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des valeurs mobilières et assimilées à de la trésorerie. Les justes valeurs des dérivés et des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus aux taux d'intérêt courants. Compte tenu de leurs échéances proches, la juste valeur des autres actifs et passifs financiers, calculée en utilisant les taux d'intérêt du marché, ne présente pas d'écart significatif avec leur valeur comptable. Sur l'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente, non cotés, se reporter en note 6.1.1.

€000	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	6 756	6 756	-	-	6 756	-	-
Créances clients et autres créances	617 891	617 891	-	-	617 891	-	-
Trésorerie	163 311	163 311	163 311	-	-	-	-
Equivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	620	620	-	620	-	-	-
Actif au 31 décembre 2018	788 578	788 578	163 311	620	624 647	-	-
Dettes financières à long et moyen terme	202 634	202 634	-	-	-	202 634	-
Concours bancaires	19 002	19 002	-	-	-	19 002	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	573 489	573 489	-	-	-	573 489	-
Passifs financiers dérivés	564	564	-	-	-	-	564
Passif au 31 décembre 2018	795 689	795 689	-	-	-	795 125	564

€000	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	2 021	2 021	-	-	2 021	-	-
Créances clients et autres créances	510 706	510 706	-	-	510 706	-	-
Trésorerie	106 055	106 055	106 055	-	-	-	-
Equivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	543	543	-	543	-	-	-
Actif au 31 décembre 2017	619 325	619 325	106 055	543	512 727	-	-
Dettes financières à long et moyen terme	106 113	106 113	-	-	-	106 113	-
Concours bancaires	3 653	3 653	-	-	-	3 653	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	484 236	484 236	-	-	-	484 236	-
Passifs financiers dérivés	72	72	-	-	-	-	72
Passif au 31 décembre 2017	594 074	594 074	-	-	-	594 002	72

Instruments financiers dérivés

Le tableau ci-après présente la ventilation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la date de clôture :

€000	31 déc. 2018		31 déc. 2017	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de couverture de change	124	(195)	-	-
Instruments dérivés de couverture de taux	-	(369)	-	(73)
Total	124	(564)	-	(73)

Couvertures

Couvertures de flux de trésorerie – Change

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose de contrats de change à terme destinés à couvrir les variations de change BRL/EUR.

€000	31 déc. 2018		31 déc. 2017	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme				
Couvertures de flux de trésorerie	124	(195)	-	-

Couvertures de flux de trésorerie – Taux

Au 31 décembre 2018, le Groupe détenait cinq garanties de taux plafond destinées à couvrir les flux d'intérêts à taux variable, soit 105 millions de notionnels nets. Les garanties de taux plafond sont utilisées pour couvrir le risque de taux.

€000	31 déc. 2018		31 déc. 2017	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Couvertures de taux d'intérêts				
Couvertures de flux de trésorerie	-	(369)	-	(73)

Les conditions des garanties à taux plafond ont été négociées pour coïncider parfaitement avec les conditions de l'emprunt couvert.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été évaluées comme hautement efficaces au 31 décembre 2018. Au titre de ces contrats, une perte latente nette de 0,4 millions d'euros a été comptabilisés en autres éléments du résultat global.

6.1.4 Passif financier

Méthode comptable

Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables, à l'exception des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

Dettes financières et concours bancaires

€000	Devise Dette	Capital restant dû 31 déc. 2018	31 déc. 2017
Emprunts bancaires	EUR	113 876	104 818
Emprunt obligataire	EUR	84 533	-
Intérêts courus	EUR	1 147	-
Autres dettes financières	EUR	417	587
Divers	EUR	19	61
Emprunts et autres dettes financières		199 992	105 466
Locations avec option d'achat		2 195	585
Participation des Salariés		447	62
Total des dettes financières		202 634	106 113
Dont dettes financières non courantes		182 263	74 552
Dont dettes financières courantes		20 371	31 561
Concours bancaires		19 002	3 653

Le détail des garanties et sûretés réelles données est fourni en note 8.2 « Engagements donnés et reçus ».

La maturité des dettes financières est présentée en note 6.3.

L'application d'IFRS9 n'a pas eu d'impact significatif sur la valeur des dettes financières.

6.2 Produits et charges financières

Méthode comptable

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif, les produits d'intérêts sur placements et les produits provenant des autres dividendes.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Détails du résultat financier

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Autres produits de participation	31	33
Revenus des autres créances et Valeurs Mobilières de Placeme	413	479
Reprises des dépréciations des titres et créances	206	-
Plus value sur cession d'actifs financiers	24	-
Autres produits financiers	624	64
Produits financiers	1 298	576
Coût de l'endettement financier brut	(3 588)	(1 974)
Ecart nets de change sur éléments financiers	(16)	(358)
Dotations des dépréciations des titres et créances	(17)	(3 331)
Autres charges financières	(2 112)	(883)
Charges financières	(5 734)	(6 546)
Résultat financier net	(4 436)	(5 970)

6.3 Gestion du risque financier

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des garanties de taux plafond et des achats et ventes à terme de devises. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt et de change liés aux activités et au financement du Groupe.

La politique constante du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de contrepartie. Le Conseil d'administration a revu et approuvé les politiques de gestion de chacun de ces risques. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

Liquidités et financement

Le Groupe finance l'ensemble de ses investissements mobiliers et immobiliers d'une part, et ses opérations de croissance externe, d'autre part, par autofinancement ou emprunt moyen terme.

Le Besoin en Fonds de Roulement est financé par découvert bancaire ou par affacturation.

Le Groupe dispose de contrats d'affacturation, par lequel des balances de comptes clients sont cédées par subrogation conventionnelle sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'analyse des risques et avantages telle que définie par IFRS 9 conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées. Le Groupe reste mandataire de la facturation et du recouvrement des créances cédées mais n'en conserve pas le contrôle.

Le Groupe a cédé en 2018 sa créance de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi au titre de l'exercice 2018 ainsi que le reliquat du crédit d'impôt définitif de 2017 sans recours à titre d'escompte.

Outre ses lignes de financement moyen terme détaillées en note 6.1.4, le Groupe dispose d'une capacité de financement complémentaire à court terme et moyen terme de 140 millions d'euros répartie principalement sur un pool bancaire.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe :

€000	<1 an	1 - 2 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	> 5 ans	Total
Locations avec option d'achat	150	154	158	122	-	585
Emprunts bancaires	30 704	25 341	20 807	16 125	11 804	104 780
Autres emprunts	686	-	-	-	-	686
Découverts bancaires	3 653	-	-	-	-	3 653
Participation des salariés	21	41	-	-	-	62
Fournisseurs	181 500	-	-	-	-	181 500
Avances et acomptes reçus sur commandes	4 530	-	-	-	-	4 530
Dettes fiscales et sociales	149 037	-	-	-	-	149 037
Comptes courants sur entreprises associées	193	-	-	-	-	193
Produits constatés d'avance	141 554	-	-	-	-	141 554
Divers	6 248	401	228	228	318	7 422
Total au 31 décembre 2017	518 276	25 937	21 194	16 474	12 122	594 002
Locations avec option d'achat	931	739	428	69	28	2 195
Emprunts bancaires	17 411	20 666	20 400	20 400	35 000	113 877
Emprunt Obligataire	-	-	-	-	84 533	84 533
Autres emprunts	1 583	-	-	-	-	1 583
Découverts bancaires	19 002	-	-	-	-	19 002
Participation des salariés	447	-	-	-	-	447
Fournisseurs	220 447	-	-	-	-	220 447
Avances et acomptes reçus sur commandes	6 710	-	-	-	-	6 710
Dettes fiscales et sociales	193 908	-	-	-	-	193 908
Comptes courants sur entreprises associées	228	-	-	-	-	228
Produits constatés d'avance	146 889	-	-	-	-	146 889
Divers	5 307	-	-	-	-	5 307
Total au 31 décembre 2018	612 862	21 405	20 828	20 469	119 561	795 125

Risque de change

Compte tenu de son développement à l'international, le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît en effet des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de leur monnaie fonctionnelle.

Au cours de l'exercice 2018, environ 5% des achats du Groupe sont libellés dans une devise différente de celle de la société contractante. Les ventes dans le même cas, représentent moins de 3% du chiffre d'affaires. L'exposition au risque de change était essentiellement sur le dollar.

La politique du Groupe étant de garantir la marge commerciale des affaires, aussi chaque exposition significative fait systématiquement l'objet d'une couverture.

Pour cela, le service financier met en place des couvertures du risque de change pour les engagements fermes, sur la base des déclarations, par les opérationnels, des transactions futures en devises :

- Soit, en ayant recours à des contrats de change à terme;
- Soit, en ayant recours à des options de change

Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement à moyen terme du Groupe.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La règle suivie par le Groupe consiste à garantir qu'au moins deux tiers de la dette soit à taux fixe, après couverture.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des garanties de taux plafond ou des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange des taux variables contre des taux fixes pour toutes les échéances des emprunts concernés. A la souscription de ces dérivés, les sous-jacents trouvent systématiquement leur existence dans les comptes de l'entreprise.

Au cours de l'exercice 2018, le Groupe a consulté ses partenaires financiers et a mis en place des garanties de taux plafond permettant de relever le volume à taux fixe de sa dette, et de respecter sa politique de couverture.

Au 31 décembre 2018, environ 98% de la dette du Groupe est couverte.

Les intérêts sur instruments financiers à taux variable sont réévalués à intervalles réguliers inférieur à un an. Les intérêts sur des instruments financiers à taux fixe sont figés jusqu'à l'échéance de l'instrument.

La sensibilité du résultat avant impôts du Groupe à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt concernant les emprunts à taux variable, serait de 60 milliers d'euros sur un an.

Par ailleurs, dans le cadre de son exploitation, le Groupe utilise des lignes de facilités bancaires à court terme ; la sensibilité relative à une variation de 100 points de base appliquée sur les éléments connus à la clôture aurait un impact négatif de 190 milliers d'euros au résultat de l'exercice.

7 Capitaux propres

7.1 Evolution des capitaux propres

Méthode comptable

Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés nets d'effets d'impôt en déduction des capitaux propres.

Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés nets d'effets d'impôt en capitaux propres. Le Groupe dispose d'actions d'autocontrôle pour 6,7 millions d'euros au 31 décembre 2018 (identique au 31 décembre 2017).

Détails des capitaux propres

€ 000	31 déc. 2018	31 déc. 2017 (*)
Capital	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Titres d'autocontrôle	(6 692)	(6 692)
Réserves consolidées, dont Report à nouveau	88 727	89 094
Sous-total Primes et Réserves (part du Groupe)	83 035	83 403
Gains / (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	(441)	(73)
Ecart de conversion cumulés	(22 554)	(19 564)
Résultat (part du Groupe)	19 973	12 524
Total des capitaux propres (part du Groupe)	90 013	86 289

(*) Cf note 2.2 Changements de méthodes comptables.

Au 31 décembre 2018, le capital social est composé de 1 485 662 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 6,73 euros (identique au 31 décembre 2017).

Affectation du résultat

Le 23 avril 2018, l'Assemblée Générale de la Société SNEF a décidé l'affectation du résultat de 2017 en report à nouveau pour 0,7 millions d'euros et en distribution de dividendes pour 5,9 millions d'euros.

Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie

La rubrique « Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie » enregistre la part du gain ou de la perte sur un instrument de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie considérée comme efficace. La perte latente nette constatée en autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie s'élève à 0,4 million d'euros au 31 décembre 2018 (perte latente de 0,1 million d'euros au 31 décembre 2017).

Ecart de conversion

Le poste « Ecart de conversion cumulés » est utilisé pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers et des investissements nets dans les filiales étrangères.

7.2 Gestion du risque de capital

L'objectif principal du Groupe en terme de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Les seules contraintes réglementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres. Le Groupe inclut dans l'endettement net les locations avec option d'achat, les prêts et emprunts portant intérêts, la participation des salariés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les capitaux propres sont le reflet des capitaux propres apparaissant au bilan.

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Dettes financières à long et moyen terme y compris la part à moins d'un an	202 634	106 113
Trésorerie nette & équivalents de trésorerie	(144 309)	(102 401)
Endettement net (Trésorerie nette)	58 325	3 712
Capitaux propres	103 960	88 533
Ratio Endettement net / Capitaux propres	56,1%	4,2%

8 Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels – Garanties

8.1 Provisions pour risques et charges

Méthode comptable

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Détails des provisions pour risques et charges

€000	Litiges	Autres risques	Total
Au 31 décembre 2016	10 038	16 089	26 127
Dotations de l'exercice	4 360	9 030	13 390
Reprises utilisées	(1 890)	(7 143)	(9 033)
Reprises sans utilisation	(950)	(440)	(1 390)
Ecart de change	(448)	(63)	(510)
Autres mouvements et reclassements	1 974	137	2 111
Au 31 décembre 2017	13 084	17 611	30 694
dont provisions courantes	13 084	17 611	30 694
Dotations de l'exercice	3 946	7 221	11 167
Reprises utilisées	(3 576)	(2 744)	(6 320)
Reprises sans utilisation	(862)	(1 511)	(2 373)
Ecart de change	(356)	(15)	(371)
Entrée de périmètre	2 182	2 919	5 101
Autres mouvements et reclassements	(328)	65	(263)
Au 31 décembre 2018	14 090	23 546	37 636
dont provisions courantes	14 090	23 546	37 636

8.2 Engagements donnés et reçus

Cautions données sur marchés

Les cautions données sur marchés s'élèvent à 170,3 millions d'euros au 31 décembre 2018 (178,6 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Garanties bancaires

Certains financements font l'objet de clauses « pari passu ». La clause « pari passu » associée à ces financements constitue un engagement par lequel l'emprunteur et ses filiales s'engagent à compter de la date de signature de ces contrats de financement à ne consentir aucune sûreté ou garantie à un tiers sur ses actifs, revenus et fonds de commerce, sans en faire bénéficier les prêteurs pari passu au même rang. Toutefois la présente clause ne s'appliquera pas aux sûretés existantes à la date de signature de ces contrats de financement, ni aux engagements hors bilan, y compris tout Engagement Par Signature, contractés par les membres du Groupe dans le cours normal des affaires et pour les besoins de leurs activités courantes.

Le covenant applicable au Groupe au titre des Financements est respecté au 31 décembre 2018.

Locations simples

Les engagements relatifs aux contrats de location simple du Groupe, à l'exception des sociétés Brinel, Ateim, CFI et DI acquises fin décembre 2018, s'élèvent à 55,8 millions d'euros au 31 décembre 2018, dont 46,8 millions d'euros au titre de contrats immobiliers et 9,0 millions d'euros au titre de contrats de véhicules (Cf Note 5.5).

L'analyse des échéances des obligations contractuelles se présente comme suit :

€000	<1 an	1 - 2 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	> 5 ans	Total
Locations immobilières	11 050	9 057	7 166	5 625	13 897	46 795
Locations véhicules	3 782	3 102	1 853	257	2	8 996
Total au 31 décembre 2018	14 833	12 158	9 019	5 882	13 899	55 791

Ces montants sont actualisés au taux marginal d'endettement du Groupe suivant les pays.

9 Impôts et résultat net

9.1 Impôts sur les résultats

Méthode comptable

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Le Groupe a opté pour l'affectation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable appliqué par les sociétés du même secteur d'activité.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

9.2 Impôts courants et impôts différés

Méthode comptable

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Éléments composant la charge d'impôt

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017 (*)
Impôts sur les sociétés exigibles	(8 056)	(5 574)
Impôts différés	(1 980)	(151)
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (France)	(7 364)	(6 000)
Total	(17 399)	(11 724)

(*) Cf note 2.2 Changements de méthodes comptables.

Éléments composant la charge d'impôt différé

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Reconnaissance à l'avancement des résultats sur contrats en cours	(433)	473
Indemnités de départ en retraite	(182)	(1 814)
Immobilisations corporelles (crédit-bail, amortissements)	563	1 089
Immobilisations financières	(19)	388
Ecart de conversion	(18)	(54)
Autres retraitements de consolidation (dépréciations, provisions)	(421)	(33)
Déficits fiscaux reportables	(1 722)	(79)
Autres différences temporelles statutaires	678	(120)
Dettes financières	(427)	-
(Charge) produit d'impôt différé	(1 980)	(151)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux de droit commun applicable en France :

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017 (*)
Résultat avant impôt et quote part des sociétés mises en équivalence	38 157	24 959
CVAE classée en impôt	(7 364)	(6 000)
Charge au taux d'impôt en vigueur 34,43%	(10 602)	(6 528)
Crédits d'impôt (dont CICE)	4 385	4 002
Différence de taux d'imposition	741	162
Pertes fiscales non reconnues	(3 500)	(848)
Ajustement de l'impôt des périodes précédentes	(110)	(1 245)
Evolution des taux d'imposition	(237)	(1 050)
Différences permanentes	(713)	(218)
(Charge) produit d'impôt au taux réel	(17 399)	(11 724)
Taux d'imposition effectif	45,6%	47,0%
<i>Taux d'imposition effectif hors CVAE</i>	<i>32,6%</i>	<i>30,2%</i>

(*) Cf note 2.2 Changements de méthodes comptables.

Le taux d'imposition effectif est calculé sur la base du résultat net de l'ensemble consolidé.

Éléments composant les impôts différés actifs et passifs

€000	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Contrats en cours	(14 844)	(9 861)
Indemnités de départ à la retraite	9 112	7 676
Immobilisations corporelles (crédit-bail, amortissements)	(4 596)	(2 786)
Immobilisations financières	(72)	(203)
Autres retraitements (dépréciations, provisions)	892	(2 449)
Déficits fiscaux reportables	3 027	4 637
Autres différences temporelles statutaires	5 026	1 656
Dettes financières	(480)	-
Passifs nets d'impôts différés	(1 935)	(1 329)
<i>soit après compensation par entité</i>		
Impôts différés actifs	(7 437)	6 762
Impôts différés passifs	5 501	(8 092)
Passifs nets d'impôts différés	(1 935)	(1 329)

Régime d'intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable. Au 31 décembre 2018, la Société SNEF, tête de Groupe du périmètre fiscal décrit en note 11.2, a comptabilisé un produit d'impôt lié aux correctifs et aux déficits des filiales.

9.3 Résultat net

Le résultat net par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions d'auto détention.

10 Evènements postérieurs à la clôture

Pas d'évènements postérieurs à la clôture.

11 Périmètre de consolidation

11.1 Evolution du périmètre de consolidation

Méthode comptable regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date d'acquisition. Ce prix n'est pas majoré des frais directement imputables à l'acquisition, qui sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert du contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition). Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise. Le Goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise, augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé au titre des actifs et passifs repris. Conformément à IFRS 3 révisé, le Groupe se réserve la possibilité, pour chaque transaction de déterminer un Goodwill selon sa quote-part de détention ou incluant à leur juste valeur les participations ne donnant pas le contrôle.

Conformément à IFRS 3, la période d'évaluation de l'allocation du prix d'achat prend fin dès lors que l'acquéreur dispose de l'information pertinente à propos des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition ou dès lors qu'il considère qu'il n'obtiendra plus d'information supplémentaire. Cette période ne peut excéder 12 mois à partir de la date d'acquisition.

Regroupements 2018

La juste valeur des actifs et passifs identifiables des entrées de périmètre (cf. note 2.1) à leur date d'acquisition était la suivante :

€000	Entrées de périmètre 2018
Actifs non courants	26 219
Actifs courants	145 302
Dettes non courantes	(16 471)
Autres passifs courants	(123 129)
Juste valeur de la quote part d'actif net	31 921
Intérêts minoritaires	6 579
Goodwill	36 143
Coûts liés à l'acquisition	(61 485)
Trésorerie nette acquise	4 968
Elements sans impact cash	(687)
Trésorerie sur acquisitions de l'exercice	(57 204)
Complément de prix au titre des acquisitions antérieures	(2 658)
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	(59 862)
Dettes acquises	(7 641)
Acquisition d'entités nette de la dette acquise	(67 503)

11.2 Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SNEF et les entités énumérées dans les deux tableaux suivants :

Périmètre France

Entité	Monnaie Fonctionnelle	Taux de détention	Intégration fiscale	Méthode de consolidation
2F Maintenance	EUR	40,00	Non	IG
Amica	EUR	100,00	Oui	IG
Ateim Ingénierie	EUR	84,44	Non	IG
CF Ingénierie	EUR	84,44	Non	IG
Ciel	EUR	100,00	Oui	IG
DEM (Dunkerque Etudes Montages)	EUR	80,00	Non	IG
DI Ingénierie	EUR	84,44	Non	IG
Ekium Groupe	EUR	84,44	Non	IG
Ekium SAS	EUR	84,44	Non	IG
Firac	EUR	100,00	Oui	IG
Fouré Lagadec Atlantique	EUR	80,00	Non	IG
Fouré Lagadec Charentes Maritimes	EUR	80,00	Non	IG
Fouré Lagadec Est	EUR	80,00	Non	IG
Fouré Lagadec Flandres	EUR	80,00	Non	IG
Fouré Lagadec Méditerranée	EUR	75,94	Non	IG
Fouré Lagadec Rhone Alpes	EUR	80,00	Non	IG
Etablissements Fouré Lagadec & Cie	EUR	80,00	Non	IG
Fouré Lagadec SARL	EUR	80,00	Non	IG
Fouré Lagadec - TMT Industrie	EUR	70,00	Non	IG
Gentiletti	EUR	100,00	Oui	IG
Iso Ingénierie	EUR	60,00	Non	IG
Mios	EUR	80,00	Non	IG
Prédic	EUR	55,52	Non	IG
Entreprise Rousseau	EUR	100,00	Oui	IG
Scheffer	EUR	100,00	Oui	IG
SCI Garibaldi	EUR	56,00	Non	IG
SEEI	EUR	100,00	Oui	IG
SNEF Clim	EUR	100,00	Oui	IG
SNEF Désamiantage	EUR	100,00	Oui	IG
SNEF Electro-Mécanique	EUR	100,00	Oui	IG
SNEF Immo	EUR	100,00	Oui	IG
Mios Lab (ex : SNEF Lab)	EUR	70,02	Non	IG
SNEF Titres	EUR	100,00	Oui	IG
Sobec	EUR	100,00	Oui	IG
Tribord	EUR	84,53	Non	IG
Watt Network	EUR	55,00	Non	IG
Watt Real Estate Management	EUR	55,00	Non	IG

Périmètre international

Entité	Monnaie Fonctionnelle	Taux de détention	Méthode de consolidation
Air Consulting Engineering (Belgique)	EUR	84,44	IG
Alpis PC Prod SRL (Roumanie)	RON	84,71	IG
Brinel PC Prod SRL (Roumanie)	RON	84,89	IG
Net Brinel SA (Roumanie)	RON	85,00	IG
Net Brinel SRL (Roumanie)	RON	59,50	IG
Net Brinel Software SA (Roumanie)	RON	84,99	IG
Net Brinel Systems SRL (Roumanie)	RON	84,93	IG
Consultec (Ile Maurice)	MUR	84,44	IG
Ekium Bénélux (Luxembourg)	EUR	84,44	IG
ENDEC (Pologne)	PLN	48,00	IG
Energ Power (Brésil)	BRL	99,99	IG
Fouré Lagadec Algérie (Algérie)	DZD	75,94	IG
Fouré Lagadec Cameroun (Cameroun)	FCFA	67,17	IG
Fouré Lagadec Maroc (Maroc)	MAD	78,39	IG
Fouré Lagadec Pressure Vessel (Maroc)	MAD	80,00	IG
IMSAT (Roumanie)	RON	97,12	IG
IMSAT USA (Etats-Unis)	USD	97,12	IG
Mapicer (Maroc)	MAD	100,00	IG
MaxControl (Brésil)	BRL	51,00	IG
Omnium Services (Cameroun)	FCFA	99,98	IG
SCI FL Immobilière (Maroc)	MAD	80,00	IG
Sequor (Brésil)	BRL	51,00	IG
SESI (Gabon)	FCFA	69,45	IG
SNEF Algérie (Algérie)	DZD	100,00	IG
SNEF Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)	FCFA	100,00	IG
SNEF Portugal Eletricidad (Portugal)	EUR	100,00	IG
SNEF Gabon (Gabon)	FCFA	100,00	IG
SNEF Ireland (Irlande)	EUR	100,00	IG
SNEF Monaco (Monaco)	EUR	70,00	IG
SNEF Nigéria (Nigéria)	NGN	40,00	MEQ
SNEF Polska (Pologne)	PLN	100,00	IG
SNEF Sénégal (Sénégal)	FCFA	100,00	IG
SNEF Serviços e Montagens (Brésil)	BRL	99,99	IG
SNEF Slovensko (Slovaquie)	EUR	100,00	IG
SNEF Ukraine (Ukraine)	UHA	97,12	IG
Watt Rem Corp (USA)	USD	55,00	IG

IG : intégration globale

MEQ : Mise en équivalence

Parties liées

Le tableau suivant fournit le montant des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice :

€000	Ventes aux parties liées	Achats auprès des parties liées	Quote part de résultats avec parties liées
GIE SFL	619	-	-
GIE Oder	-	315	-
Sous-total GIE	619	315	-
SEP EPR Flamanville (Co-entreprise)	2 717	-	643
SNEF NIGERIA (Mise en équivalence)	-	-	(35)
SEP UOT	-	-	69
Total	3 336	315	677

Le GIE Oder met à disposition du Groupe des moyens de transport aérien.

La Société en Participation EPR Flamanville a été mise en place dans le cadre d'un projet de construction d'une centrale nucléaire de nouvelle génération.



SIÈGE SOCIAL

87 avenue des Aygalades - 13015 Marseille
+33 4 91 61 58 00 / +33 4 91 61 58 13
www.snef.fr

